

de la Drôme Provençale

Cercle Généalogique



La Lettre

DANS CE NUMERO :

Recherches dans les registres matricules

Les trouvailles d'Odette *(suite et fin)*

Un combattant de la 1^{ère} Guerre, vaillance et humanité

Guerre de religion et faux témoignages

La famille Serre, du XVII^e à la guerre des tranchées

Des insultes cher payées

Lexique des actes de notaires



N° 79 – 3^{ème} trimestre 2014

Sommaire

- 1 Mot de la Présidente
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 6 Hommage à Gérard Lemaire
Appel pour les relevés des registres matricules
- 7 Vient de paraître
- 8 Recherches patronymiques sur le site du CGDP
Liste des CD-Rom gravés
- 9 Les annonces de Guillaume
Le Coin des trouvailles
- 11 Recherches dans les registres matricules
- 15 Un combattant de la 1^{ère} Guerre, vaillance et humanité
- 17 Guerre de religion, faux témoignages
La culture des pommes de terre
- 19 Les registres des notaires aux AD38
- 20 La Laupie et la longévité de ses habitants
- 21 Des insultes cher payées
- 23 Trouvailles d'Odette à Roussas
- 25 La famille Serre, du XVII^e à la guerre des tranchées
- 32 Lexique des actes de notaires
- 34 Flashs n° 207 et 208 de la FFG
- 35 La Boutique du CGDP
- 36 Questions/Réponses

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT
QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles,
questions et réponses pour le prochain

Nous avons consacré un article à Gérard Lemaire pour lui rendre hommage, mais je voudrais aussi dire **Adieu à Gérard** qui savait aider quand on avait besoin de lui. Malgré sa maladie, il ne s'apitoyait pas sur son sort et restait plein de bonne humeur. Courage à sa conjointe Alice qui, j'espère, trouvera du réconfort auprès de nous.

Nous apprécions tous à leur juste valeur les relevés des BMS, NMD et notaires du CGDP. Nombre d'entre nous ont dépouillé, relevé et informatisé afin que chacun puisse y retrouver ses ancêtres.

Avec la mise en ligne des **registres matricules**, l'idée est venue de les relever systématiquement et d'en faire des tables informatisées qui devraient rendre bien des services à nous tous. Mais, pour cela, nous avons besoin de vous et j'ose espérer que vous répondrez à notre appel (explications dans cette même Lettre page 7) !

Les vacances d'été se terminent et nous allons nous remettre "au travail".

Comme vous pourrez aussi le lire dans cette Lettre, la **journée des adhérents** sera en même temps que notre prochaine **exposition en novembre**. Pas de conférence cette année, mais un **spectacle gratuit**, théâtre et musique, de Valentine Compagnie : des textes inédits, dénichés dans les archives départementales de la Drôme et de l'Ardèche, des scènes qui nous feront découvrir des faits totalement inconnus et qui nous feront assister à l'évolution du sentiment des populations entre 1914 et 1918.

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

Auteurs des articles :

Sandy-Pascal ANDRIANT
Odette BLANC
Régine BON
Mireille CANTON
Nadyne CHABANNE-EYRAUD
Nicole CHANDRU
Josette COUTARD
Marie-Thérèse LAUZIER
Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE
Alice LEMAIRE
Guillaume MARCEL
Guy VENTURINI

Photographe

Monique REYNIER

CONSIGNES

Pour transmettre vos articles à insérer dans La Lettre :

Envoyer vos articles avant la date limite
par courrier (au CGDP) ou par mail :
mcdebouverie@orange.fr

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (éviter les colonnes, les retraits).

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies...) en format : PDF, JPEG, TIF...

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter.

Merci à l'avance !

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Présentation du Cercle

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.

Nos services et activités

Recherche de patronyme :

2 € la recherche par patronyme et par canton + 0,20 € par page éditée
+ frais d'envoi

Relevés systématiques des registres paroissiaux catholiques et protestants, et des tables décennales

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés afin d'obtenir une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms

des registres paroissiaux,
puis gravure sur CD-Rom

Consultation lors de nos permanences et de nos journées des adhérents de nos relevés (manuscrits ou informatisés), des actes numérisés des communes de la Drôme Provençale ainsi que quelques registres de notaires (liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site) ; possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque lors de nos permanences

Initiation à la généalogie et à la paléographie : cours, conférences, conseils, documentation

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux journées des adhérents par an pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

Participation aux Congrès ou manifestations organisés par des associations de généalogie

Participation au Forum des Associations de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle » trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

Echange de revues avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances, démarches diverses

Un site internet :

genea26provence.com

Webmaster :

Sandy-Pascal ANDRIANT

webmaster@genea26provence.com

Un forum pour les adhérents :

genea26provence@yahoogroupes.fr

Sur Facebook :

facebook.com/cgdp.genealogiste





Entrée Saint Martin



Vue générale Saint Martin



Journée des adhérents



Salle de permanence

Permanences

Tous les mardis de 14 à 17 heures.

Permanences 2014 du samedi au Cercle
de 10 à 17 heures :
les 4 octobre et 6 décembre 2014

ATTENTION :

Le samedi, les portes de la Maison des Services
Publics sont fermées entre 12 h et 14 h.
Appelez au 04 75 51 22 03
si vous trouvez les portes fermées.

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des Services Publics –
1 avenue St Martin – 26200 Montélimar
3^{ème} étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Site internet

genea26provence.com

Forum

genea26provence@yahoogroupes.fr

Adresse électronique

cgdp@wanadoo.fr

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

06 75 24 83 95

nadyne.eyraud@orange.fr

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 26 €
Dans ce montant, sont comprises
La Lettre du Cercle et les cotisations
au C.G.M.P. et à la F.F.G.

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre Généalogique du Midi Provence.
Le C.G.M.P. est membre de la Fédération
Française de Généalogie (FFG)

Conseil d'administration

LE BUREAU

Présidente

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

Vice-présidents

Guy VENTURINI
Yves DEBOUVERIE

Secrétaires

Marie-Thérèse LAUZIER
Monique REYNIER

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

Sandy-Pascal ANDRIANT
André BOUSQUET
Marie-Claire DEBOUVERIE
Pierre GOUDON
Alice LEMAIRE
Guillaume MARCEL
Marylène MARCEL-PONTHIER
Colette MESNY
Odile MOUSSET
Mauricette PEYRARD
Marie-Lou SIMIAND

Membre d'honneur

Odette BLANC

Rédacteurs en chef de la Lettre

Yves et Marie-Claire DEBOUVERIE

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations
209, boulevard du Temps Perdu
04100 MANOSQUE
jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr
tous les samedis du mois de 14h à 18h

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

Gap

19, rue de France
05000 GAP
postmaster@agha.fr site : <http://www.agha.fr>
les vendredis de 14h30 à 18h30

06

CEGAMA

Maison des Associations
06330 ROQUEFORT LES PINS
contact@cegama.org site : <http://www.cegama.org>

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Marseille – Siège social

Archives communales
10, rue Clovis Hugues
BP 800 22
13243 MARSEILLE Cedex 01
agbdr@wanadoo.fr site : <http://www.ag13.org>

Permanences :

19, rue Abbé de l'Épée - MARSEILLE
les lundis de 14h30 à 18h

Aix en Provence

Le Ligoures
place Romée de Villeneuve
les vendredis de 14h à 20h

Aubagne

rue Jeu de Ballon
2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 17h à 19h

Châteauneuf les Martigues

place Bellot
2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 18h à 19h30

La Ciotat

Archives communales Mairie
1^{er} et 2^{ème} mercredis du mois de 14h à 17h30

Port de Bouc

Centre Elsa Triolet
tous les jeudis de 18h à 19h30 et le 1^{er} samedi du mois
de 13h30 à 18h30

Saint Chaumes

rue Salesses (ancien collège)
le 3^{ème} vendredi du mois

Salon de Provence

Maison de la vie associative
rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)
le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h30 à 18h00
(avec cours de paléographie)

Venelles

MJC – Hôtel de Ville
le 3^{ème} samedi du mois de 14h à 19h

83

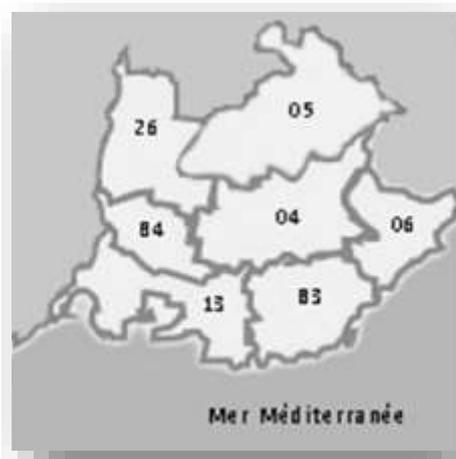
Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes
298 Av. du Parc des Myrtes
83700 SAINT RAPHAEL
cgenea83@free.fr site : <http://cgenea83.free.fr>
les 2^{ème} jeudi et 4^{ème} samedi de 14h30 à 17h30

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard
31 ter, avenue de la Trillade
84000 AVIGNON
courriel.cgvaucuse@gmail.com
tous les mercredis (sauf jours fériés) de 13h30 à 18h et
dernier samedi du mois 14h à 18h



Vie du Cercle

Attention !

Les permanences du samedi fin 2014 auront lieu les 4 octobre et 6 décembre.

Pas de permanence du samedi en novembre !

La deuxième journée des adhérents en 2014 aura lieu le 9 novembre à Montélimar.

Du 8 au 13 novembre, l'exposition sur le thème de 1914 aura lieu dans le salon d'honneur de la mairie de Montélimar.

Reprise des cours en 2014/15

Les cours ont lieu dans notre local, 3^e Étage Nord, Maison des Services publics, 1 avenue Saint-Martin à Montélimar.

◆ **Les cours de paléographie se dérouleront les mardi** : 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre 2014, et les 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin 2015.

Les horaires sont les suivants :

- de 14h à 15h pour les débutants,
- de 15h à 16h30 pour les plus avancés.

Cette formation est complétée par des exercices sur le forum du CGDP accessible aux adhérents, en particulier ceux qui ne peuvent assister aux cours.

◆ **Les cours d'initiation à la généalogie se dérouleront de 14h à 16h les mardi** : 11 novembre, 9 décembre 2014, et les 13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin 2015.

Ces cours sont gratuits pour nos adhérents et payants pour les non-adhérents moyennant 10 €, remboursés en cas d'adhésion au CGDP.

Ils s'adressent principalement aux personnes novices en généalogie, mais ils peuvent également intéresser les personnes qui auraient besoin d'un petit recyclage ou d'un complément d'information. La formation comprenant une initiation aux logiciels de généalogie, il est conseillé d'apporter son ordinateur portable si c'est possible. Une dizaine de personnes peuvent être accueillies, aussi, pensez à vous inscrire à l'avance !

Sandy-Pascal ANDRIANT

Le Cercle a participé

(compte-rendu dans la prochaine lettre) :

- ◆ **aux Journées Régionales à Saint-Raphaël** organisées par l'association du Var, les 13 et 14 septembre.
- ◆ **à Gene@2014** à Paris les 27 et 28 septembre, dans la cour de l'Hôtel de Soubise.
- ◆ **au Forum de Brive-la-Gaillarde**, le même week-end de septembre.
- ◆ **aux Forum de l'association de Valence, EGDA**, au cours de l'automne.

Les 8^{èmes} Rencontres Généalogiques du Cantal - Murat 2014

Organisées par l'APROGEMERE, les 8^{èmes} rencontres ont eu lieu du 26 au 27 juillet. Une quarantaine d'associations étaient invitées. La date et le nombre d'habitants de la commune accueillant la manifestation (2000 habitants) n'ont pas favorisé la fréquentation. Malgré un bon emplacement, nous n'avons guère suscité que l'étonnement des visiteurs de nous voir là ! La conférence très intéressante sur les archives épiscopales a été très suivie.

Alice LEMAIRE



Photographie Monique REYNIER

Forum d'été de l'association de l'Archèche, SAGA

Il a eu lieu au Teil, le 7 août. A 9 heures, les membres et le président, M. Sevenier, nous ont accueillis chaleureusement. Plusieurs associations du Teil ont présenté la ville et son histoire, le Rhône

très lié à la vie du Teil, le musée de la résistance, la cité blanche et historique des cimenteries Lafarge, tout ceci accompagné de nombreux panneaux. L'après-midi a été consacré à la visite d'une partie de ces lieux. **Marie-Thérèse LAUZIER**



Photographie Monique REYNIER

Pique-nique des bénévoles à Rochefort-en-Valdaine



Photographie Monique REYNIER

Les bénévoles du Cercle se sont retrouvés le dernier week-end de juin à Rochefort-en-Valdaine.

En matinée, ils ont été accueillis par l'association ACCROCH qui leur a fait visiter le château et son église. Le pique-nique a eu lieu ensuite dans la cour du château.



Décès de Gérard Lemaire

Le mari d'Alice, Gérard, nous a quittés après avoir combattu la maladie avec un courage exemplaire. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme souriant et courageux, accompagnant Alice aux manifestations du CGDP et donnant un coup de main avec beaucoup de générosité.

Alice, sa femme, a lu avec émotion ce mot d'adieu au cours de la cérémonie au cimetière :

« J'ai reçu de nombreux témoignages me disant combien Gérard était bon et généreux, fidèle à ses engagements. Face à la maladie et à l'inévitable fin, il fut exemplaire. Moi, sa femme, et tous les soignants vous le diront ! Jamais il n'a protesté, jamais il ne s'est mis en colère. Pour tout cela, on lui devait respect et amour. Pour ses engagements pris soit dans la vie active, soit à la retraite, jamais il n'a failli à ses obligations : trésorier de deux associations, membre du bureau de l'ANR, membre de l'amicale des pupilles mousses, arbitre de tennis de table pour Rhône-Alpes. Toujours il a eu à cœur d'honorer ses rendez-vous ou invitations, sauf dernièrement quand la maladie a été la plus forte. Comme tout un chacun, sa vie fut bien remplie. Discret, mais toujours là pour sa famille, ses amis et vous tous qui l'honorez de votre présence.

Il a quitté l'école très tôt, et s'il n'a pas eu de diplôme à l'école, tous ses amis ici présents vous diront que le camarade de classe est devenu un diplômé de l'amitié. Pour preuve, en fin de carrière, il a retrouvé tous ceux du lycée de Creil et de l'école technique. Depuis, pas une année sans se voir, s'appeler et s'épauler.

Puis se fut la marine où adolescent, il apprit le métier. Une association s'est créée à la dissolution de l'école des mousses. Il était dans les premiers à y adhérer. Après cinq années passées dans la marine, il retourne en France et fait ses débuts à la Poste où, à force d'étudier, il passe les concours internes : des poteaux téléphoniques (qu'il plantait à ses débuts) jusqu'au poste de receveur au bureau de Glun. Ainsi il adhère à l'association des chefs d'établissements qu'il suit assidûment. Puis, voilà le temps de la retraite ! Bien sûr, il ne pouvait pas rester sans rien faire.

Avec tout cela sa vie fut bien remplie. Il a sillonné la France, l'Europe et le monde, car il adorait les voyages. En privé ou avec le concours de ses diverses associations, il se faisait de nouveaux amis que je remercie d'être là.

Je peux dire que, grâce à lui, j'ai eu une belle vie pendant plus de vingt ans auprès de lui. Désormais, il accomplit son dernier voyage... Espérons qu'il soit heureux ! Adieu, Gérard, je t'aime !»

Appel aux adhérents pour nos poilus Relevés systématiques des registres matricules

Et si nous nous y mettions (presque) tous pour effectuer le relevé systématique des fiches matricules de nos poilus de la Drôme provençale ?

Je propose, dans un premier temps, de ne relever que les années 1884 à 1918, soit 34 années et uniquement du bureau de Montélimar qui couvre tout le sud du département. Ceux de la classe 1884 (nés en 1864) avaient donc 50 ans lors de la mobilisation générale et certains d'entre eux ont aussi participé à la Grande Guerre.

Comment faire ?

Il faut un ordinateur avec un logiciel tableur (Excel, etc.) et pouvoir se connecter sur le site des AD26. Un modèle de saisie a été mis en place par le CGDP et il suffit de remplir les cases.

Que relever sur ces registres ?

Nous relevons pour chaque individu : cote des AD, nom prénom, naissance, lieu de naissance et domicile, numéro matricule, métier, nom des parents et date de décès si tué pendant la guerre.

Pourquoi ce relevé ? Une mine d'informations pour nous généalogistes et une aide précieuse pour les recherches d'ancêtres. Nous pourrions par la suite établir des statistiques sur les métiers, les tués, les déplacements de ces poilus et retrouver des cousins.

Estimation du temps :

Un registre comprend 500 fiches. Comptons 3 minutes pour déchiffrer et remplir une ligne pour 1 personne.

Total estimé à 1500 mn = 25 h = 13 jours en travaillant 2 h par jour ; ainsi, en deux semaines, on peut faire le relevé d'un registre. D'après un rapide calcul, 3 registres par année X 34 années = 102 registres à dépouiller. Ce sera beaucoup plus rapide que le relevé des BMS car l'écriture est parfaitement lisible.

Qui va faire les relevés ?

Nous sommes 300 adhérents dont 60 % vont sur Internet et savent se servir d'un ordinateur. J'ose espérer que les 180 adhérents concernés vont se manifester pour participer à cette « Grande Aventure » et sortir nos poilus de la Drôme provençale de l'oubli.

Comment s'y prendre ?

Deux possibilités pour obtenir le modèle de saisie :

- Contacter le CGDP par mail (cgdp@wanadoo.fr) : nous vous ferons parvenir le modèle du tableau à remplir et vous indiquerons quel registre dépouiller.

- Le télécharger directement par le biais du forum du CGDP : le modèle de relevé est déposé dans les archives du forum (se connecter d'abord) : https://xa.yimg.com/df/genea26provenche/Registres_matricules_AD26.xls . Et s'inscrire sur la base de données mise sur le forum afin de ne pas faire de doublon : <https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/genea26provenche/database/1/edit>

Comptant sur votre aimable participation, le CGDP vous remercie par avance.

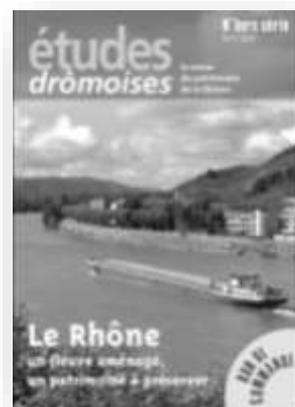
Nadyne CHABANNE-EYRAUD

Vient de paraître

« **Le Rhône, un fleuve aménagé, un patrimoine à préserver** », la revue du patrimoine de la Drôme, hors série d'Etudes Drômoises d'avril 2014 .

Le sommaire :

- Autrefois, les mariniers et les bateliers, Marylène Marcel-Ponthier
- Autrefois, les bateaux sur le Rhône - La triste histoire du toueur Ardèche, Marylène Marcel-Ponthier et Lucien Dupuis
- Le pont de Robinet et les ponts suspendus, Guy Brunel
- Le canal du Rhône, une longue attente, Marylène Marcel-Ponthier
- Les 60 ans de Donzère-Mondragon et les 50 ans de Beauchastel, Marylène Marcel-Ponthier
- Le Centre de gestion de la navigation - Les matelots - Le port de Montélimar, Marylène Marcel-Ponthier
- Le Rhône, source d'abondance, Alain Coustaury
- Le Rhône, un axe fluvial sous-utilisé par la navigation, Alain Coustaury
- L'histoire d'un équipement phare, le port de l'épervière, Michel Raffin
- La ViaRhôna, une voie douce au bord de l'eau, Lucien Dupuis
- Le Rhône et la biodiversité, Marylène Marcel-Ponthier
- La résurrection du pont de Rochemaure, Marylène Marcel-Ponthier
- Daurelle, une chapelle sauvée des eaux, Marylène Marcel-Ponthier
- Les peintures du Rhône au château-musée de Tournon-sur-Rhône, Aurélie Laruelle
- Mallet, un peintre entre deux rives, Marylène Marcel-Ponthier
- Les joutes à Bourg-lès-Valence, Anne-Marie Ravel



« *Ils sont trois à avoir eu envie de réaliser ce hors-série sur le fleuve : Lucien Dupuis, président de l'association, Marylène Marcel-Ponthier, vice-présidente, et Alain Coustaury, géographe, membre du conseil d'administration. Ils se sont alors entourés de plumes très diverses, recrutant au fil du temps divers auteurs attirés par ce projet. Cette brochure vous semblera peut-être hétéroclite. Ne vous fiez pas à cette première impression. Ils ont eu à cœur de respecter le contenu habituel de la revue qui regroupe, à chaque numéro, des articles portant sur l'histoire, la géographie, la géologie, les techniques nouvelles, l'art... On a beaucoup écrit sur le Rhône, et pourtant il reste tant à dire... On ne peut que les remercier d'avoir su traiter avec beaucoup de délicatesse un sujet si complexe. Alternant entre la nostalgie (les mariniers, les premiers bateaux...), la douceur (la ViaRhôna, la biodiversité, les peintres...) et la précision (les ponts, les aménagements, les joutes...), leurs textes rappellent, si besoin était, que le fleuve-roi, même en partie dompté par la CNR, constitue un patrimoine que les générations futures devront avoir à cœur de préserver et de partager... »*

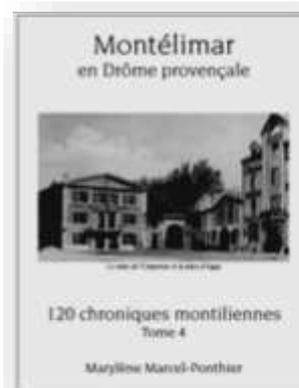
Pour commander la revue (10 € + 3 € de frais de port) et tout savoir sur l'AUED : <http://www.etudesdromoises.com>

Montélimar en Drôme provençale, 120 chroniques montiliennes, Tome 4, Marylène MARCEL-PONTHIER, 328 pages

Une histoire de la ville à travers ses rues, ses places, ses monuments et les personnages locaux qui l'ont aimée : la place d'Aygu (et Marx Dormoy), la rue Barnier, la rue de Bavière, le couvent de Beauvoir, la Bibliothèque, l'Allée Joseph-Antoine Boisset, le quartier de Cabiac, la rue du général de Chabrillan, etc.

En annexe, on y trouve la fabuleuse histoire de la famille Guynet et la petite histoire de l'aérodrome de Montélimar.

Pour commander l'ouvrage au prix de 24 € (+ les frais de port de 5,5 €), il suffit de se rendre en librairie ou d'écrire à l'auteur par courrier (19 avenue de Rochemaure, 26200 Montélimar) ou par mail (marylene.ponthier@orange.fr).



Les Poilus de Séderon, écrit par Sandy-Pascal ANDRIANT et Romain DETHÈS, mis en page par Sandy-Pascal ANDRIANT (230 pages), Publications de l'Essaillon, présenté dans cette même rubrique de la Lettre (n°78), a été mis en vente en août au prix de 25 euros.

Ce livre célèbre le centenaire de la Grande Guerre à laquelle nos « Poilus » séderonnais ont participé. Les uns en sont revenus indemnes ou légèrement blessés, les autres gazés ou invalides et pensionnés, d'autres enfin ont donné leur vie pour la patrie. La plupart ont été honorés à titre posthume de la mention « Mort pour la France ». Très richement illustré et documenté, ce livre retrace la campagne de 65 « Poilus » natifs ou habitants de Séderon.

Pour le commander, consulter le site de l'association « L'Essaillon » : <http://www.essaillon-sederon.net>



Recherches patronymiques sur le site Internet du CGDP

J'ai passé beaucoup de temps pour que la « Recherche patronyme » sur le site Internet accepte la langue française avec les lettres accentuées. Profitez-en, ça vous évitera des erreurs !

Testez la différence dans la recherche avancée pour un mariage, entre :

ARLAUD etienne (sans é) :

- | | | | |
|------------|------------|--|-----------------------|
| 1. Mariage | 09/09/1685 | MIELLE Etienne x ARLAUD Marguerite | Mollans-sur-Ouvèze |
| 2. Mariage | 30/10/1752 | ARLAUD Etienne x LIOTAUD Louise | Mérindol-les-Oliviers |

Et

ARLAUD étienne (avec é) :

- | | | | |
|------------|------------|--|------------|
| 1. Mariage | 12/12/1740 | ARLAUD Étienne x GAILLIAN Marguerite | Rochebrune |
| 2. Mariage | 06/06/1786 | MEFFRE Étienne x ARLAUD Marie | Montguers |

A terme, tous les prénoms seront homogénéisés.

En attendant, n'hésitez pas à faire les 2 requêtes, sans vous casser la tête à trouver le code des majuscules accentuées. « ExpoActes » gère ce problème en interne !

Sandy-Pascal ANDRIANT

Liste des CD-Rom gravés de mai à juillet 2014

Transmis par Guy VENTURINI

Paroisse	Cod	Canton	Années	Vues	Actes	Sauf années ou observations
MOIS DE MAI 2014						
EURRE Protestants	E54	CREST	1669-1683	184	309	Dénommé « Ourres »
FRANCILLON SUR ROUBION	F06-A	CREST	1670-1793	490	1889	1688, 1708, 1728, 1747 Vues en double du 1/1/1771 au 25/10/1772
GRANGES GONTARDES (LES)	P03-A	PIERRELATTE	1670-1792	589	2701	1682-1704, 1707-1717, 1764.
TEYSSIERES	H17-A	DIEULEFIT	1593-1792	309	954	1680, 1686-1691, 1705, 1707-1712, 1714-1771, 1776 Protestants: voir CD Protestants Région Dieulefit (Z52) et protestants de la région de Bourdeaux (Z51)
MOIS DE JUIN 2014						
TEYSSIERES 1/2	H17-1B	DIEULEFIT	1793-1852	819	1509	Manque un mariage de 1812
TEYSSIERES 2/2	H17-2B	DIEULEFIT	1853-1899	456	797	
GARDE ADHEMAR (LA) 1/2	P02-1A	PIERRELATTE	1564-1710	886	7254	1585-1594, 1637-1639
GARDE ADHEMAR (LA) 2/2	P02-2A	PIERRELATTE	1711-1792	886	7254	
VALDROME + Protestants	L18-A	LUC EN DIOIS	1688-1792	1138	6413	1689-1691, 1774, 1786. Protestants voir : Z52 (Protestants de la région de Dieulefit) et Z53 (Protestants de la région de Die).
LESCHES EN DIOIS + Protestants	L08-A+L58	LUC EN DIOIS	1692-1792	460	1968	1 acte de 1668 et 1 acte de 1683 Protestants Voir aussi Z 53-1/2 (Protestants de Die 1/2)
MOIS DE JUILLET 2014						
VENTEROL NOVEYSAN	O10-A	NYONS	1679-1792	306	1509	1682-1691. Années en désordre de 1692 à 1716, 1760. Années 1707, 1729 et 1730 en double.
VENTEROL + Protestants	O17-A+O54	NYONS	1680-1792	1008	5568	1690-1692. Protestants voir O 51-1 (Nyons, Protestants 1/2). Voir aussi Z 53-1 (Protestants de la région de Die 1/2).
FARE (LA)	Q05-A	REMUZAT	1775-1792	37	66	

Annonces de Guillaume Marcel

AVIS DE RECHERCHE !!! Les notaires MOUTHE et MEYNIER de Reilhanette (1615-1655) attendent qu'un généreux généalogiste veuille bien relever leurs registres qui sont pour l'instant bien au chaud sur un DVD !

En cadeau : le relevé du dernier registre de MOUTHE et le début du précédent. Pas sérieux s'abstenir !

Si vous êtes intéressés, contactez Guillaume sur le Forum du CGDP ou par mail au CGDP (cgdp@wanadoo.fr)

Les BMS de Saint-Roman-de-Malegarde 1603-1811 contenant 5634 actes sont maintenant relevés et consultables dans un avenir proche au cercle.

Les relevés des Drômois présents dans les registres d'Aurel (Vaucluse) ont été intégrés dans la base des relevés sur Internet.

Les registres des notaires de Lempis sont aussi relevés. Une partie des registres du notaire Jean EYSSAUTIER sont enregistrés sous Sainte-Euphémie (pas encore relevés). Pour le notaire BRUSSET, son nom apparaît sur la couverture, mais il n'est pas certain qu'il y ait des actes dans le registre relevé !!! Ses relevés seront bientôt consultables au cercle.

Notaire BRUSSET ?

COTE 2E1113 / 12 folios de tables, 242 folios de registre / Année 1592

30 actes relevés

Nota : Registre microfilmé 2Mi1407/R1, en très mauvais état, angle déchiré et écriture effacée par l'humidité. Écriture nécessitant un bon niveau en paléographie. L'exploitation du registre dans le présent relevé est incomplète et les actes relevés le sont sous réserve de la lecture. Les patronymes DEYDIER et de PONT DEYDIER semblent se confondre, de même pour SIMEON et SEUMEILH.

Notaire EYSSAUTIER Jean



Nota : Certains de ses registres doivent être enregistrés aux Archives Départementales avec les notaires de Sainte-Euphémie.

COTE 2E1114 / 24 folios de registre / Année 1642

7 actes relevés

Nota : Commence folio 47

COTE 2E1115 / 192 folios de registre / Années 1647 à 1649

28 actes relevés

Nota : Écriture effacée par l'humidité. Répertoire pourri. Numérotation par année.

COTE 2E1116 / 57 folios de registre / Année 1652

9 actes relevés

Nota : Plusieurs fois le folio 44.

COTE 2E1117 / 48 folios de registre / Année 1653

6 actes relevés

Nota : Commence folio 10, premiers folios déchirés. Un acte de 1657 et un de 1660.

Notaire SIBOURG Alexandre



COTE 2E1118 / 30 folios de registre / Année 1653

13 actes relevés

Nota : Pas de foliotation.

COTE 2E1119 / 99 folios de registre / Année 1654

33 actes relevés

Nota : Pas de foliotation. Première page déchirée. Commence le 27/01 - Fini 07/11.

COTE 2E1120 / 120 folios de registre / Années 1654-1655

30 actes relevés

Nota : Pas de foliotation.

COTE 2E1121 / 78 folios de registre / Années 1656

28 actes relevés

Nota : Pas de foliotation.

COTE 2E1122 / 87 folios de registre / Années 1657

17 actes relevés

Nota : Pas de foliotation.

COTE 2E1123 / 97 folios de registre / Années 1658

18 actes relevés

Nota : Pas de foliotation.

COTE 2E1124 / 97 folios de registre / Années 1659

24 actes relevés

Nota : Pas de foliotation.

COTE 2E1125 / 46 folios de registre / Années 1660

8 actes relevés

Nota : Registre microfilmé 2Mi1408/R1. Pas de foliotation. Fini le 25/11

COTE 2E1126 / 229 folios de registre / Années 1661-1663
36 actes relevés
Nota : Pas de foliotation.

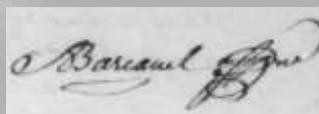
COTE 2E1127 / 163 folios de registre / Années 1663-1666
22 actes relevés
Nota : Pas de foliotation.

COTE 2E1128 / 95 folios de registre / Années 1666-1668
15 actes relevés
Nota : Pas de foliotation. Fini le 13/09.

COTE 2E1129 / 193 folios de registre / Années 1669-1671
25 actes relevés
Nota : Pas de foliotation. Commence le 24/09

COTE 2E1130 / 87 folios de registre / Années 1672-1673
11 actes relevés
Nota : Pas de foliotation. Fini 27/02

Notaire BARJAVEL Antoine Alexis



COTE 2E1131 / 167 folios de registre / Années 1689-1721
95 actes relevés
Nota : Registre microfilmé 2Mi229/R1. Pas de foliotation.

Le coin des trouvailles !

Relevés par Nicole CHANDRU aux AD 07 et aux AD 26

Bourg-Saint-Andéol (07) mariage le 23/02/1715

- de POMMIER Jean, originaire de Saint-Paul-Trois-Châteaux (26), fils de POMMIER Louis et de PHILIBERT Suzanne
- et de MARCEL Marie, originaire de Bourg-St-Andéol (07), fille de MARCEL Etienne et de VALAN Catherine

Bourg-Saint-Andéol (07) mariage le 5/03/1715

- de SAILLARD Louis, originaire de Saint-Paul-Trois-Châteaux (26), fils de SAILLARD Antoine et de DEPEYRE Fleurie
- et de LACOUR Thérèse, originaire de Bourg-Saint-Andéol (07), fille de LACOUR Pierre + et de VALETTE Anne

Saint-Paul -Trois-Châteaux (26) décès le 1/03/1697

de SAC Anne, 30 ans, originaire de Saint-Paul-Trois-Châteaux, conjoint : SAILLARD Louis

Relevé par Régine BON aux AD 04

Digne (04) mariage le 18 fructidor an VI [registres des mariages de 1792 à 1821, vue 61]

- de FAURE Félix François (employé à l'hôpital militaire de Digne), né à Crest (26), fils de FAURE Félix Stanislas (homme de loi à Crest) et de GOUGNE Marie Anne
- et MÉGY Dorothée, fille de MÉGY Jean Baptiste (cultivateur à Digne) et de GUIEU Ursule (du Brusquet 04)

Leur fille, Magdelaine FAURE, se marie à Crest en 1828 avec Marie Gabriel Florentin MAURIN (le trisaïeul de Régine Bon), chirurgien.

Signalé par Sandy-Pascal ANDRIANT : un article paru sur le site de persee.fr « Languedociens et provençaux aux Iles de France et de Bourbon » par Louis DERMIGNY

Cet article contient notamment le liste des habitants, originaires de plusieurs provinces, extraite des recensement de 1776 et 1788 dans les deux îles : Ile de France (Ile Maurice, aujourd'hui) et Ile Bourbon (La Réunion, aujourd'hui)

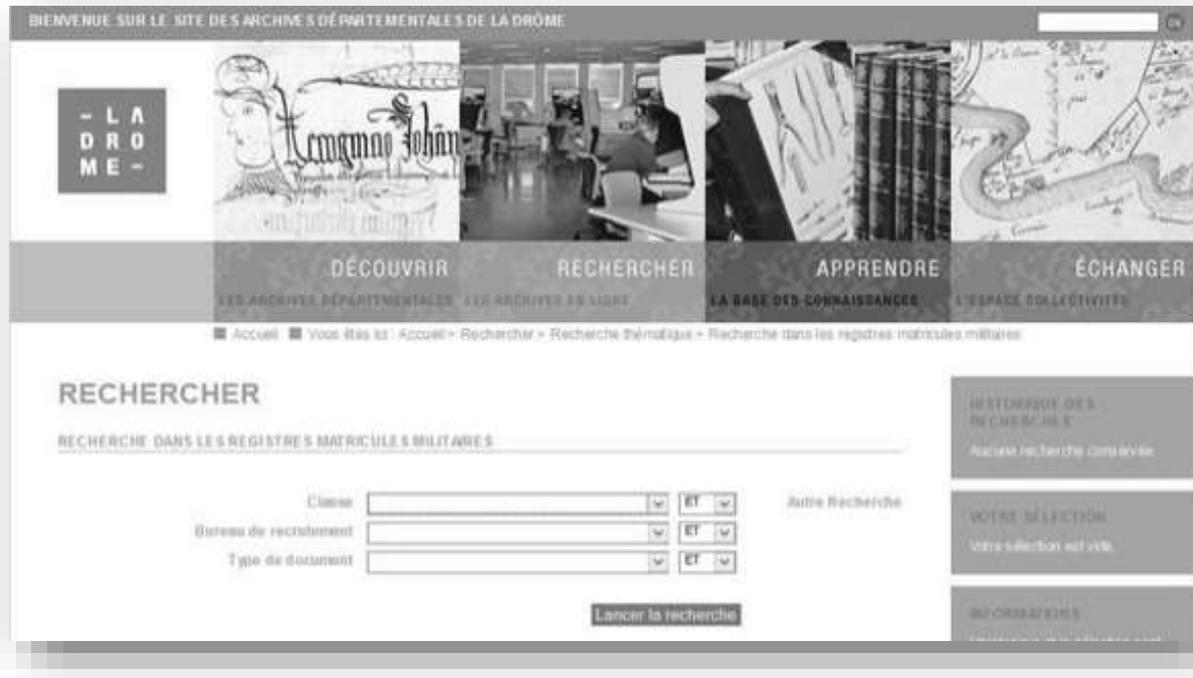
- ***Ile de France*** : recensement de 1776 et 1788, liste des habitants originaires du Languedoc, Rouergue, Auvergne, Provence, Dauphiné
- ***Ile Bourbon*** : recensement de 1776, liste des habitants originaires du Languedoc, Rouergue, Auvergne, Provence, Dauphiné, Lyonnais et Savoie

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/outre_0399-1385_1956_num_43_152_1264

Recherches dans les Registres Matricules

Les Archives de la Drôme ont mis en ligne les Registres Matricules :

http://archives.ladrome.fr/?id=recherche_guidee_registres_matricules



Les différents éléments du formulaire

Classe de recrutement

La classe correspond à l'année des 20 ans du jeune appelé :

- Né en 1852 => Classe 1872

Les différents bureaux de recrutement de la Drôme

On a le choix entre 3 bureaux de recrutement :

- Montélimar 1867-1929 (pour le sud du département)
- Romans 1867-1929 (pour le nord du département)
- Valence (à partir de 1930 pour l'ensemble du département)

Type de documents mis en ligne

On a le choix entre 3 type de documents :

- Table alphabétique
- Registre Matricule
- Registre de contrôle de la garde mobile (1865-1870)

Un exemple pour mieux comprendre

Notre recherche porte sur « **BALME Adrien né en 1866** ».

Remplissons le formulaire et lançons la recherche.

Accueil Vous êtes ici : Accueil > Rechercher > Recherche thématique > Recherche dans les registres matricules militaires

RECHERCHER

VOTRE RECHERCHE

- Période : 1886
- ET Type de document : TABLE
- ET Bureau de recrutement : Bureau de Montélimar

CONSERVER CETTE RECHERCHE >>

AFINER LA RECHERCHE

5 RÉPONSES

BUREAU DE MONTÉLIMAR (1 R 110-113)

Document	Année
Table Alphabétique (1 R 110)	1886
N°1-500 (1 R 111)	1886
N°501-1000 (1 R 112)	1886
N°1001-1164 (1 R 113)	1886

TRIER PAR **Pertinence**

1

1886
 Table alpha
 Montélimar

Table Alphabétique

Registres Matricules
 • 1-500
 • 501-1000
 • 1001-1164

Historique de la recherche
 Aucune recherche conservée

Votre sélection
 Votre sélection est vide.

Informations
 L'historique et la sélection sont conservés pour une session, c'est à dire tant que votre navigateur est ouvert.

 Les registres des années 1880 à 1901 sont consultables directement sur le site. Les registres des années 1922 à 1940 ne sont consultables que dans notre salle de lecture et sont soumis à autorisation.

 En 1886, le recrutement :
 • 500 à la recherche

Il faut un peu de méthode pour s'y retrouver.

Les recherches se font en 2 étapes.

Accueil Vous êtes ici : Accueil > Rechercher > Recherche thématique > Recherche dans les registres matricules militaires

RECHERCHER

VOTRE RECHERCHE

- Période : 1886
- ET Type de document : TABLE
- ET Bureau de recrutement : Bureau de Montélimar

CONSERVER CETTE RECHERCHE >>

AFINER LA RECHERCHE

5 RÉPONSES

BUREAU DE MONTÉLIMAR (1 R 110-113)

Document	Année
Table Alphabétique (1 R 110)	1886
N°1-500 (1 R 111)	1886
N°501-1000 (1 R 112)	1886
N°1001-1164 (1 R 113)	1886

TRIER PAR **Pertinence**

1

Clic
1 R 110

Table Alphabétique (1 R 110)

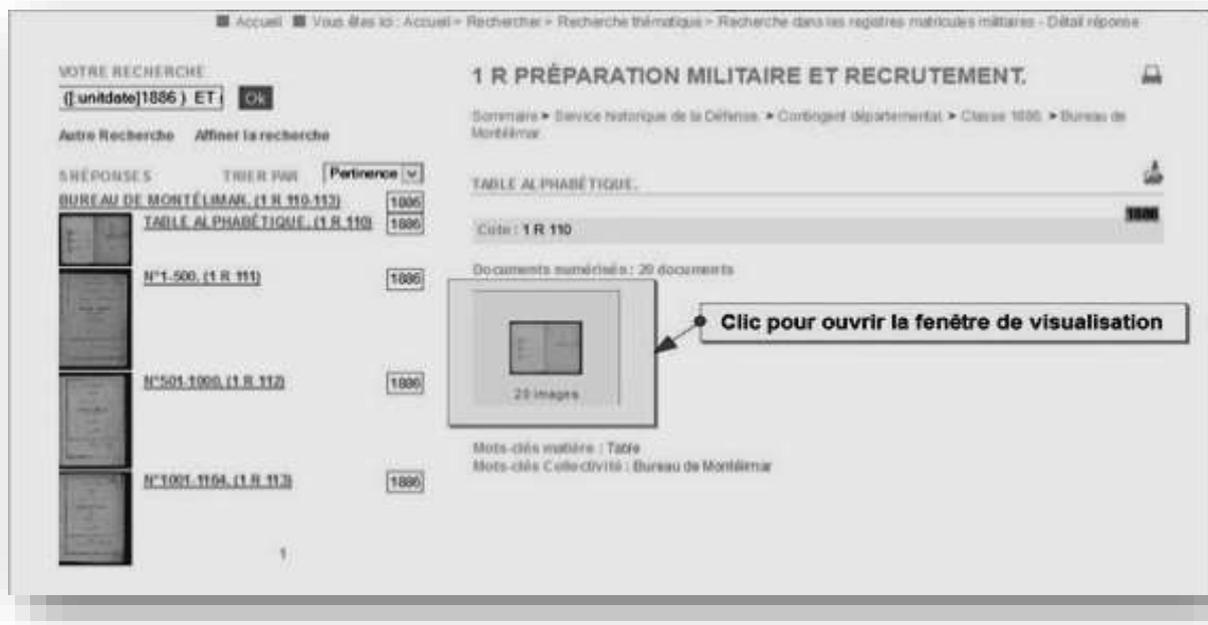
Historique de la recherche
 Aucune recherche conservée

Votre sélection
 Votre sélection est vide.

Informations
 L'historique et la sélection sont conservés pour une session, c'est à dire tant que votre navigateur est ouvert.

 Les registres des années 1880 à 1901 sont consultables directement sur le site. Les registres des années 1922 à 1940 ne sont consultables que dans notre salle de lecture et sont soumis à autorisation.

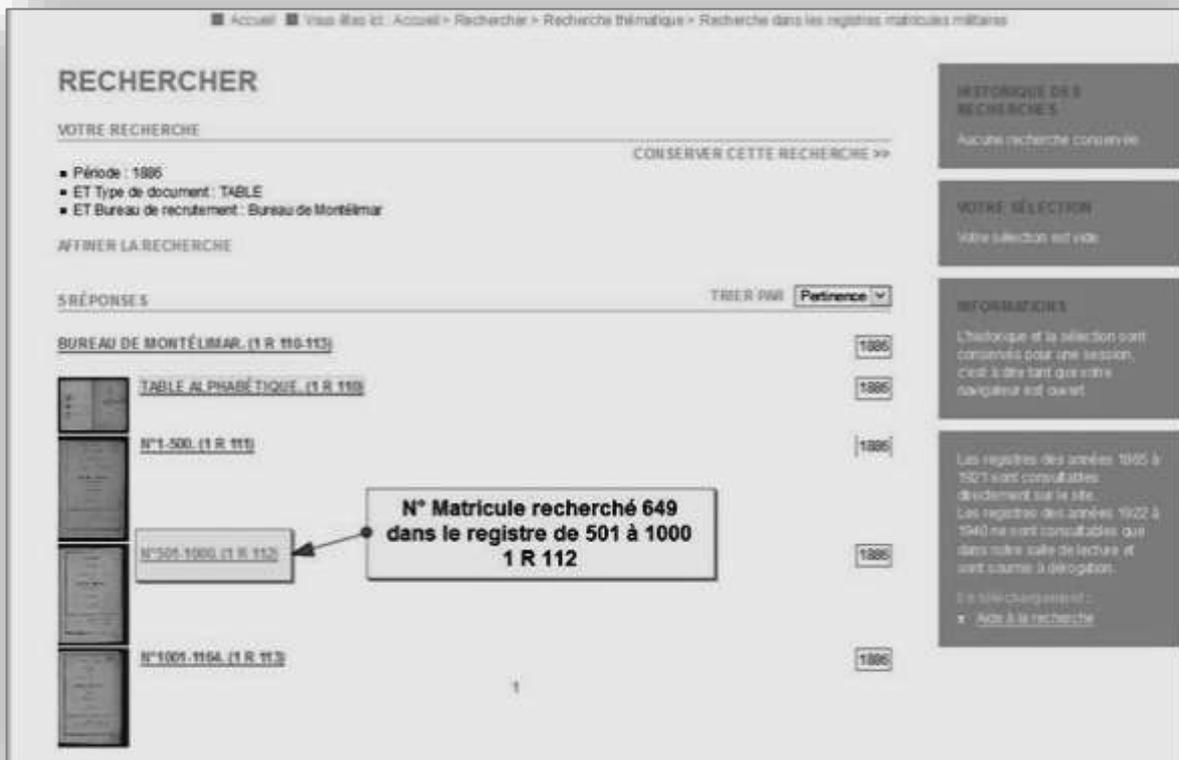
 En 1886, le recrutement :
 • 500 à la recherche



Une fois la **classe** déterminée ainsi que le **bureau**, il faut en premier lieu trouver le « *numéro matricule* » de l'appelé dans la **table alphabétique** de la classe.

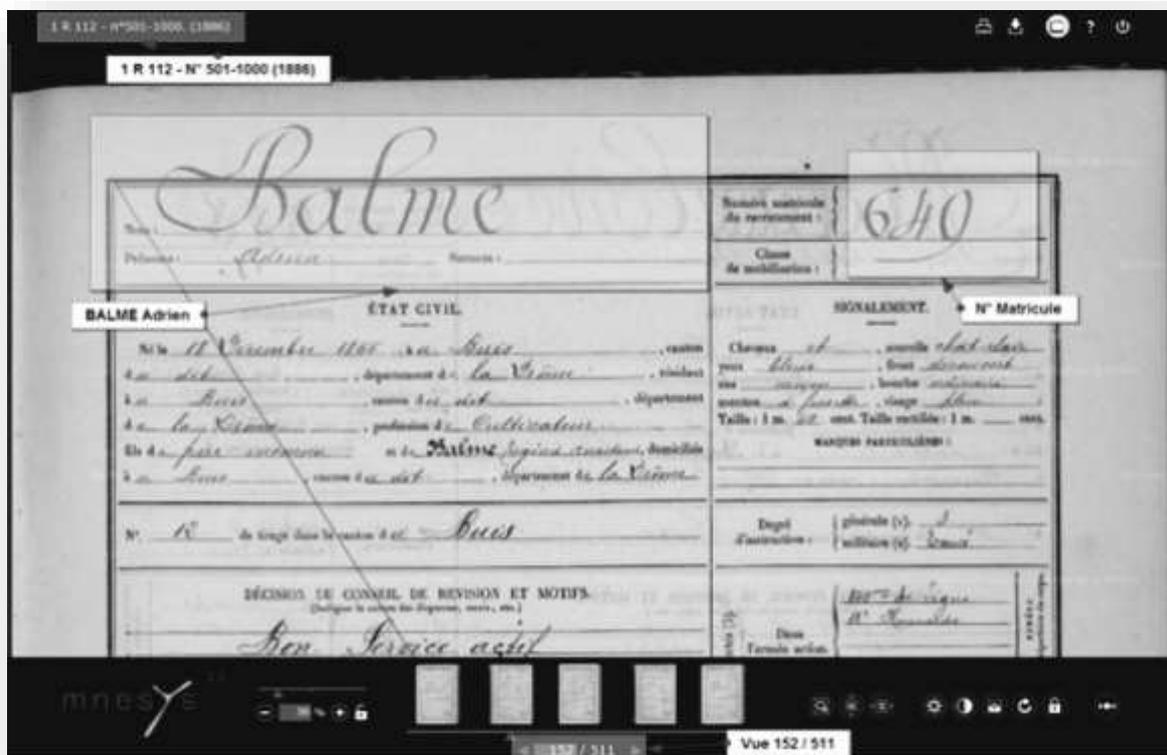


Une fois ce numéro matricule trouvé, il faut revenir au formulaire pour la seconde étape de la recherche en fermant simplement la 1^{ère} fenêtre de visualisation.



Dans la même **classe** et le même **bureau**, il faut maintenant rechercher le **registre matricule**. Ils sont souvent classés par groupes de 500. Il faut donc trouver le registre qui contient le numéro matricule recherché.

Ensuite, la navigation se fait dans la fenêtre secondaire comme pour les registres d'état civil.



Bonne recherche !

Sandy-Pascal ANDRIANT

Un combattant de la Première Guerre Mondiale, vaillance et humanité...

Je n'ai pas connu mon grand-père, **Joseph Baccot, mort sur le Front d'Orient**, dans la lointaine Albanie, en juin 1918 à l'âge de trente-neuf ans. Cependant ma grand-mère, dont son amour pour lui ne s'est éteint qu'à son dernier souffle en 1961, a su me le rendre présent tout au long de mon enfance.

Originaire d'un petit village du nord-Beaujolais, Jullié, fils unique d'un modeste tonnelier possédant une petite vigne (le « beaujolais » n'étant pas alors un vin très connu), ses bons résultats scolaires le conduisent très naturellement vers l'Ecole Normale Primaire. Au début du XX^e siècle, cette dernière était souvent le premier échelon de l'*ascenseur social*. Ma grand-mère, elle-même normalienne de Lyon et son aînée de deux ans, est nommée à ... Jullié et ainsi commence leur belle histoire. Ils exercent leur sacerdoce dans divers villages du Beaujolais dans le département du Rhône. Ils font partie de ce qu'on appelle *les hussards noirs de la République*, terme popularisé par Charles Péguy : « *ils étaient vraiment les enfants de la République, ces nourrissons de la République, ces hussards noirs de la sévérité* ». Tous deux, attachés de toutes leurs fibres à l'idéal laïque, enseignent dans la période troublée qui a suivi la Séparation de l'Église et de l'État en 1905.

La déclaration de guerre les surprend à l'Arbresle, à une vingtaine de kilomètres de Lyon, dans ce gros bourg d'ouvriers du textile où ils ont été nommés en 1910. Ils n'étaient pas destinés à y poursuivre leur carrière, mon grand-père préparant l'inspection, mais le destin en décide autrement et ma grand-mère ne quittera jamais cette petite ville.

Pour lui la guerre fut longue, puisque la mort ne le rattrapera qu'à la fin du conflit, longue et difficile comme pour tous nos Poilus. Il faisait partie de l'Infanterie et il mènera son dernier combat, le 10 juin 1918, au 372^{ème} Régiment d'Infanterie, commandant la compagnie des mitrailleurs.

Il avait commencé son parcours dans le nord de la France lors de la Première Campagne d'Artois pendant laquelle il fut blessé une première fois, le 18 décembre 1914, à Notre-Dame-de-Lorette de quatre balles à la tête et une à la main gauche. Puis il participe à la Deuxième Campagne d'Artois de novembre 1915 à février 1916 avant d'être dirigé sur Verdun. Malade, il est évacué sur Bordeaux. A sa guérison, il est nommé surveillant dans une poudrerie puis classé inapte et dirigé sur un régiment territorial d'infanterie. **Il demande pourtant à reprendre du service actif et à retourner près de « ses » chasseurs.**

En conséquence, il est affecté au 31^{ème} B.G.P.A et finalement désigné pour la Serbie, l'armée d'Orient nécessitant d'être renforcée. Il est blessé une deuxième fois là-bas, retrouve les siens lors de sa convalescence et repart dans ces contrées lointaines pour ne plus revenir : la balle d'un Comitadji (milicien villageois bulgare) aura raison de son courage.



Au 2^e rang, au milieu :
ma grand-mère et mon grand-père, Joseph Baccot
Au 1^{er} rang, au milieu : ma tante et mon père, leurs enfants
Photographie de la famille prise lors de la mobilisation en 1914

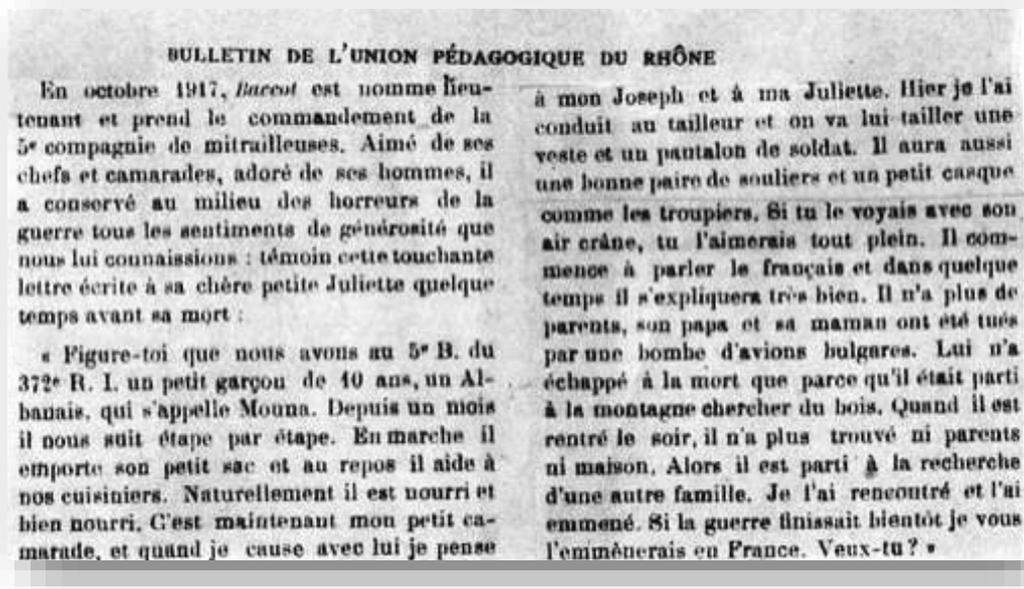


Joseph Baccot, au peloton d'élèves-officiers, au dernier rang à droite.
Il porte sa Croix de Guerre avec palme et étoile de bronze.

Plusieurs fois décoré : cité à l'ordre de l'Armée en janvier 1915, à l'ordre du Bataillon le 2 avril 1916 puis une nouvelle fois à l'ordre de l'Armée en mars 1917. A titre posthume, il aura une quatrième citation à l'ordre de l'Armée et recevra la Croix de la Légion d'Honneur. De simple soldat en 1914, il est nommé lieutenant en octobre 1917.

Malgré l'horreur de cette guerre cruelle, il n'a jamais oublié ses sentiments humanistes. En toutes circonstances, mon grand-père et ma grand-mère, durant leur trop courte vie commune, ont toujours fait preuve de sollicitude envers les faibles et les malheureux. On le retrouve fidèle à lui-même au cours de l'enfer de la guerre. En témoigne cette lettre adressée à sa petite fille Juliette, ma tante, quelque temps avant la mort de son papa : elle avait alors huit ans et quelques semaines. Cette missive est parvenue jusqu'à nous grâce au « Bulletin de l'Union Pédagogique du Rhône ». A l'heure actuelle encore, il m'est impossible de la relire sans être étreinte par une profonde émotion.

« Malgré l'horreur de cette guerre, il n'a jamais oublié ses sentiments humanistes... »



« Figure-toi que nous avons au 5^e B. du 372^e R. I. un petit gargon de 10 ans, un Albanais, qui s'appelle Mouna. Depuis un mois, il nous suit étape par étape. En marche, il emporte son petit sac et au repos il aide nos cuisiniers. Naturellement il est nourri et bien nourri. C'est maintenant mon petit camarade, et quand je cause avec lui je pense à mon Joseph et à ma Juliette. Hier je l'ai conduit au tailleur et on va lui tailler une veste et un pantalon de soldat. Il aura aussi une bonne paire de souliers et un petit casque comme les troupiers. Si tu le voyais avec son air crâne, tu l'aimerais tout plein. Il commence à parler le français et dans quelque temps il s'expliquera très bien. Il n'a plus de parents, son papa et sa maman ont été tués par une bombe d'avions bulgares. Lui n'a échappé à la mort que parce qu'il était parti à la montagne chercher du bois. Quand il est rentré le soir, il n'a plus trouvé ni parents ni maison. Alors il est parti à la recherche d'une autre famille. Je l'ai rencontré et l'ai emmené. Si la guerre finissait bientôt je vous l'emmènerais en France. Veux-tu ? »



Joseph Baccot blessé en 1914

Voilà donc l'homme, Joseph Baccot, mon grand-père paternel...

Son souvenir reste très présent pour toute la famille dont je suis maintenant l'une des rares survivantes.

Une dernière image rapportée par ma tante qui, elle aussi, est particulièrement émouvante : le 11 novembre 1918, ma grand-mère, assise sous le préau de l'École de l'Arbresle, pleure pendant que les cloches carillonnent à la volée pour célébrer la fin du cauchemar et la victoire tant attendue.

« Tué à l'ennemi »¹, formule rituelle, le 11 juin 1918 alors qu'il faisait une reconnaissance à cheval au-delà des lignes ennemies, il dormira cinq ans en terre étrangère avant de rejoindre le cimetière de l'Arbresle où il repose depuis lors auprès de sa chère épouse, de ses enfants et de quelques autres membres de sa famille.

¹ à Sinapremté (Albanie), ensuite inhumé au cimetière de Lenisca (Albanie) tombe n° 18.

Josette COUTARD

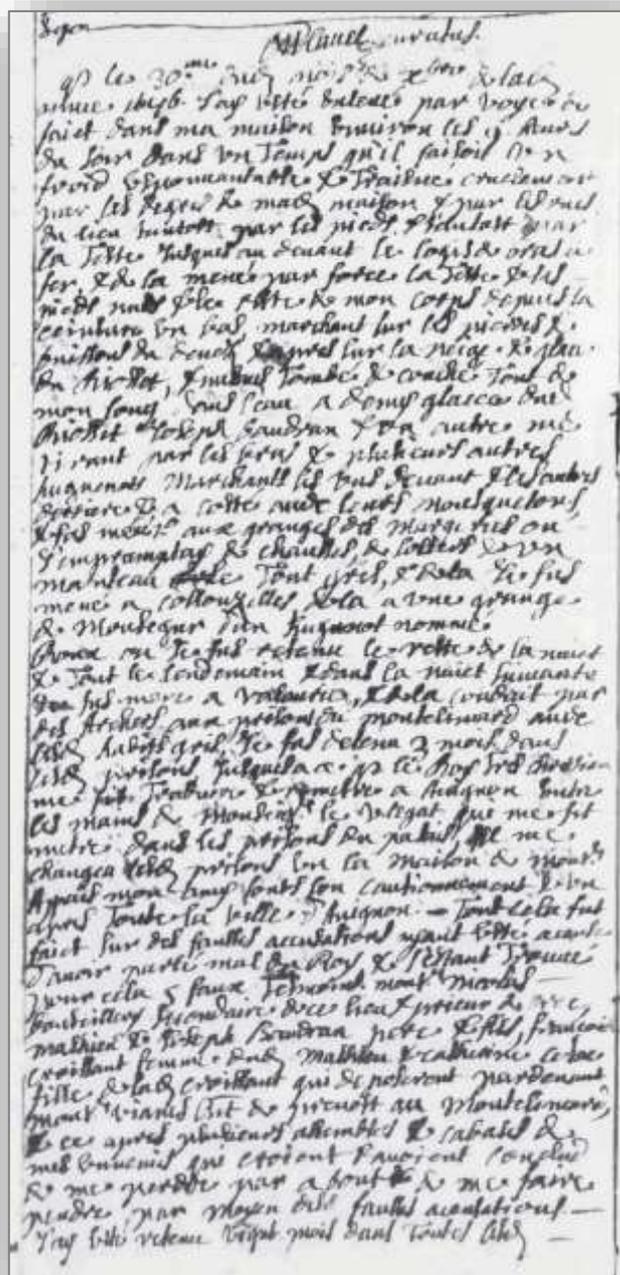
Guerres de religion : Faux témoignages

Page 1

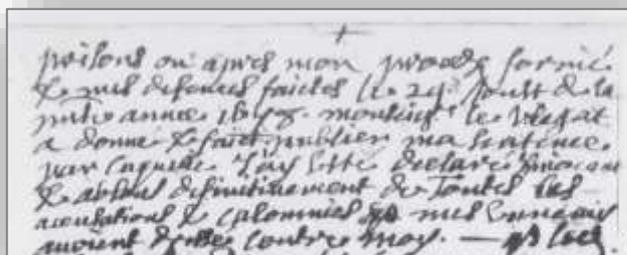
1. Que le 30eme dudit mois de Xbre (décembre) de ladite
2. année 1676 j'ay esté enlevé par voye de
3. fait, dans ma maison environ les 9 heures
4. du soir, dans un temps qu'il faisoit un
5. froid espouvantable et traîné cruelement
6. par les degrés de madite maison et par les rues
7. du lieu, tantost par les pieds et tantost par
8. la teste jusques au devant le logis de (Bras a
9. fer ?) et de là, mené par force, la teste et les
10. pieds nus et le reste mon corps depuis la
11. ceinture en bas / Marchant sur les pierres et
12. buissons du Deveze et après sur la neige et glace
13. du Riosset (Rieusset) / Et me suis tombé et couché tout de
14. mon long dans l'eau a demy glascée dudit
15. Riosset / Joseph BAUDRAN et un autre me
16. tirant par les bras et plusieurs autres
17. huguenots marchants les uns devant et les autres
18. derriere et a costé, avec leurs mousquetons /
19. Et fus mené, 1° : aux granges des Margeries où
20. j'emprumtais des chausses, des soliers et un
21. manteau, xxx le tout gris / 2° : de là, je fus
22. mené à Collonzelles, de là, a une grange
23. de Mon[t]ségur - d'un huguenot nommé
24. ROUX - où je fus retenu le reste de la nuit
25. et tout le lendemain / Et dans la nuit suivante,
26. je fus mené a Valaurie et de là, conduit par
27. des archers aux prisons du Montelimard, avec
28. lesdits habits gris / Je fus detenu 3 mois dans
29. lesdites prisons, jusques a ce que le Roy très chretien
30. me fit traduire et remettre a Avignon, entre
31. les mains de Monseigneur le Vice-légat qui me fit
32. metre dans les prisons du Palais / Il me
33. changea desdites prisons, en la maison de Monsieur
34. APPAIS mon amy, soubs son cautionnement et en
35. après, toute la ville d'Avignon / Tout cela fut
36. fait sur des fausses accusations, ayant esté a cause
37. d'avoir parlé mal du Roy / Et s'estant trouvé
38. pour cela 5 faux tesmoins : Monsieur Nicolas
39. BOUTELLERY secondaire de ce lieu et prieur de Croc*,
40. Mathieu et Joseph BAUDRAN pere et fils, Françoise
41. CROISSANT femme dudit Mathieu et Catherine COTRE
42. fille de ladite CROISSANT qui deposèrent pardevant
43. Monsieur VIANES lieutenant de prévost au Montelimard /
44. Et ce, après plusieurs assemblées et cabales de
45. mes ennemis qui estoient et avoient conclud
46. de me perdre par about de me faire
47. pendre, par moyen desdites fausses accusations /
48. J'ay esté retenu vingt mois dans toutes lesdites

Page 2

1. prison, ou après mon procez formé
2. et mes defences faites le 24 aoust de la
3. presente année 1678, Monseigneur le Vice-legat
4. a donné et fait publier ma sentence,
5. par laquelle j'ay esté déclaré innocent
6. et absous definitivement de toutes les
7. accusations et calomnies que mes ennemis



Croc* : prieuré Saint-Martin-de-Croc, au nord de Grillon, aujourd'hui disparu



8. avoient dressé contre moy / Que ledit
9. Joseph BAUDRAN fut le premier qui
10. me mit la main dessus, dans ma maison,
11. ayant le visage tout noircy pour
12. n'estre coigneu / Il estoit accompagné de
13. plusieurs huguenots qui avoient esté
14. employés et gagés pour faire et cometre
15. cet horrible attantat / J'ay pardonné
16. pour l'amour de mon Dieu et a l'invitation
17. de mon redempteur/ Et n'ay voulu donner
18. aucune querelle contre mes faux
19. tesmoins, ny autres qui ont assisté a cet
20. cruel enlevement, ny autres mes ennemis
21. qui ont donné ayde et assistance a tout
22. ce dessus/ Et ay quité au pied de la
23. Croix de mon Sauveur, les armes de
24. justice que j'avois pour les faire punir /
25. Depuis le jour 30 Xbre 1676 jusques
26. a present, je n'ay peu faire les baptesmes
27. ny mariages et autres fonctions de ma
28. paroisse / Et le tout a esté fait par
29. Monsieur BARQUET [#1] qui a eu la charité
30. de faire volontairement et sans y estre
31. obligé, toutes les fonctions de ma charge,
32. pendant tout le temps de mes prisons /
33. Et ay commencé le premier baptesme
34. le 9 Xbre 1678 / J'ay voulu escrire
35. tout ce dessus pour servir de memoire
36. a la posterité.

Signé : CLAVEL, curé de Grillon

Joseph Baudran fut le premier qui me mit la main dessus dans ma maison ayant le visage tout noircy pour n'estre coigneu / Il estoit accompagné de plusieurs huguenots qui avoient esté employés et gagés pour faire et cometre cet horrible attantat / J'ay pardonné pour l'amour de mon Dieu et a l'invitation de mon redempteur, Et n'ay voulu donner aucune querelle contre mes faux tesmoins, ny autres qui ont assisté a cet cruel enlevement, ny autres mes ennemis qui ont donné ayde et assistance a tout ce dessus / Et ay quité au pied de la Croix de mon Sauveur les armes de Justice que j'avois pour les faire punir depuis le jour 30. Xbre. 1676. Jusques a present je n'ay peu faire les baptesmes ny mariages et autres fonctions de ma paroisse / Et le tout a esté fait par Monsieur Barquet qui a eu la charité de faire volontairement et sans y estre obligé toutes les fonctions de ma charge pendant tout le temps de mes prisons / Et ay commencé le premier baptesme le 9. Xbre. 1678. / J'ay voulu escrire tout ce dessus pour servir de memoire a la posterité.

Clavel. curé de Grillon
Anno 1677.

Transcription par **Sandy-Pascal ANDRIANT**, relevé aux AD84 par **Nicole CHANDRU** (AD084 1MiEC53_1_00126_C / Grillon

La culture des pommes de terre

« On croit généralement que c'est Parmentier, né en 1737, qui a introduit, en France, la culture des pommes de terre. Ces tubercules ont été introduites en réalité, en Europe, dès le XV^e siècle ; Parmentier en a seulement préconisé la culture et l'usage. On en mangeait déjà couramment à Rousset en 1759 alors que Parmentier n'en avait pas encore parlé dans ses ouvrages.

Voici, en effet, ce qu'on trouve textuellement dans les délibérations consulaires de cette localité à propos de la taxe du sel [Archives communales, liasse BB14] :

*L'an mil sept cents cinquante-neuf et le dix-huitième mars pardevant les dits S^{rs} assemblés, ledit S^r Azard premier consul a exposé que la plus grande partie des habitants lui ont représenté et principalement les pauvres que la quantité de sel qu'on leur donne ensuite de la taxe portée par le règlement de Monseigneur Passionie V^e légat en datte du quinze novembre dernier n'est pas suffisante pour leur nécessaire surquoy ledit S^r consul trouve qu'il serait nécessaire de faire la-dessus des représentations à Sad. Excellence en lui exposant que les aliments dont le peuple se nourrit comme serait des **pomes de terre**, des ortolailles¹ et autres de cette espèce consomment beaucoup de sel pour le pouvoir manger et pour le conserver, affin que Sad. Excellence instruite des raisons que nous avons puisse opérer une modification de son règlement surquoy requiert les d. Srs assemblés de vouloir délibérer.*

Lesdits Srs assemblés ont délibéré de faire les d. représentations et pour cela ont député led. Sr Azard premier consul pour aller à Avignon et y faire tout ce que besoin sera.

La communauté de Rousset faisait alors partie du Comtat Venaissin qui appartenait au pape. Il est probable que la pomme de terre était plus cultivée dans les terres contadines qu'ailleurs. Les papes ou leurs représentants favorisaient, en effet, volontiers les cultures nouvelles et pouvaient le faire plus facilement et avec plus de succès que les rois de France, grâce à la paix qui régnait dans le Comtat Venaissin alors que la France était en guerre. »

¹ Mot provençal ourtoulaiou francisé. Il vient du latin *ortis*, jardin, et désigne tous les légumes.

Extrait du recueil « Vieux Ecrits », Anfos Martin, Imprimerie du Journal de Montélimar, 1928

Registres des notaires de la Drôme conservés en Isère

Certains registres des notaires de la Drôme sont conservés aux Archives départementales de l'Isère et à la Bibliothèque Lyauté de Grenoble. La liste de ces registres (ci-dessous) a été transmise au CGDP par Mme Michèle BRUYAT, coordinatrice de l'Entraide-38 de Francegenweb.org. Les registres dépouillés (*indiqués dans la colonne « Références aux AD38 »*) l'ont été par le Cercle Généalogique Dauphinois (CGD).

Registres des notaires de la Drôme conservés aux Archives départementales de l'Isère

Notaires	Lieux d'exercice	Dates	Références aux AD38
MOTINOT Flory	Albon	1569-1571	3E52-3E53
FABRI Sébastien	Beaurières	1547-1583	3E1063/1à 9
MARIN Jacques	Beaurières	1584-1584	3E1310/1&2
BONHOMME Jean	Buis-Les-Baronnies	1422	3E 70
BARBARIN Joseph	Albon	1383-1389	3E 429
FAUCHET Antoine	Châtillon-en-Diois	1492-1537	3E135 à 3E144
FAUCHET Pierre	Châtillon-en-Diois	1457-1502	3E126 à 3E134
MEYFREY Antoine	Châtillon-en-Diois	1447-1449	3 E 125
BARNAUD Guillaume	Crest	1464-1479	B4419 extraits
BARNAUD Jean	Crest	1479-1484	B4419 extraits
BOAREL Robert	Crest	1477-1484	B4419 extraits
BREYNAT Pierre	Crest	1465-1474	B4419 extraits
CANERS Jean	Crest	1536-1537	3 E 159
DURAND	Crest	1483-1485	B4419 extraits
FAYOM Jacques	Crest	1476-1481	B4419 extraits
FUSAIN Guillaume	Crest	1481-1483	B4419 extraits
GERENTE Jacques	Crest	1476-1484	B4419 extraits
LAUGIER Gilles	Crest	1466-1483	B4419 extraits
LAUGIER Pierre	Crest	1466-1483	B4419 extraits
PEYROLIER A,	Crest	1500-1532	3 E 158
RABOT Bertrand	Crest	1411-1437	3e1199/1,2,3 et B4418
RABOT Jean, d'Upie	Crest	1354-1385	3E1012/1 à 4, et B4417
RASPAIL	Crest	1730	3E 160
REYNIER Jean	Crest	1457-1483	B4419 extraits
DE ROUBIAC Pierre	Crest	1482/1484	B4419 extraits
AGRIVOL Jacques	Die	1515-1522	3 E 3019
DE VALSERRES Barthelemy	Die	1475-1484	3 E 162
BOTON Antoine	Dieulefit	1552-1556	3 E 163
BERNARD Jean	Espeluche	1669-1670	3 E 1342
DE BALMES Jean	Gigors	1341	3 E 172
ROUX	Grignan	1769-1773	3 E 199
DES VIGNES Jean	Grignan	1358-1359	3 E 3118
MILLIET Louis	Miribel	1478-1479	3 E 222, 3E 223
JEAN Henri	Montbrun	1627	3 E 226
BOVARD	Montoison	1606-1615	3 E 228et 229
ESCHAFFIN Jean	Nyons	1486-1515	3 E 257 et 258
DE MONTRoux Jean	Pierrelatte	1450-1465	B2889 (albergements)
RIBOT Guigues	Pierrelatte	1450-1465	B2889 (albergements)
ARMAND N,	Romans	1559-1563	3 E 278

(Suite du tableau de la page précédente)

Notaires	Lieux d'exercice	Dates	Références aux AD38
ARMAND N,	Romans	1559-1563	3 E 278
BURGOND	Romans	1471-1472	3 E 280
FABRI E,	Romans	1536	3 E 489
SCOFFIER Estienne	Romans	1514-1515	3 E 1333
SCOFFIER Etienne	Romans	1620	3 E 279
DE PELLAFOL Pierre	Saint-Dizier	1436-1440	3 E 339
VALLIER Antoine-Josserand	Saint-Donat	1610-1613	3 E 124
CHAYSSII Petrus	Saint-Jean-en-Royans	1529-1531	3 E 342
FRERE Just	Saint-Jean-en-Royans	1651-1693	3E2175 à 3E2182 (dépouillé CGD)
MACAIRE	Saint-Jean-en-Royans	1646-1661	3E3187 et 3188 (dépouillé CGD)
MACAIRE Marc	Saint-Jean-en-Royans	1631	3E3185et 3186 (dépouillé CGD)
CHARRIGNON	Saint-Vallier	1744-1779	envoyé aux AD Valence
AYME Jean	Taulignan	1559-1599	B3819 Extraits
AYME Mondon	Taulignan	1546-1559	B3819 Extraits
BAYLE Jean	Upie	1372-1374	B4438
MARGALHAN	Valdrôme	1544	3 E 1429
MARGALHAN Pierre	Valdrôme	1563-1568	3E1245/1 et 2
ENGELVIN Pierre	Valence	Répertoire général du XVI ^e	3E495
GENTALUIN	Valence	1549-1550	3 E 415
DE JANTA Gerente	Valence	1461-1494	3 E411 et 412
DE JANTA Pierre	Valence	1486-1514	3E413 et 414

Les registres des notaires de la Drôme conservés à la « Bibliothèque Lyautey » à Grenoble

Lieu de conservation	Notaires	Lieux d'exercice	Dates	Références
Bibliothèque Lyautey	BRUGER	St Paul les Romans	1479-1481	R9146
Bibliothèque Lyautey	MARTIN	Saint Vallier	1463	R9385
Bibliothèque Lyautey	VANELLI	Serves	1445-1450	R7992
Bibliothèque Lyautey	BERT	Serves	1635-1636	R7993

La Laupie, un pays où la longévité de ses habitants est remarquable !

« Si, comme nous le croyons, le village de La Laupie tire son nom du grec *laôpia* qui signifie *loupe*, nous devons reconnaître qu'il est bien nommé. Il est, en effet, situé sur un gonflement du sol qui a tout à fait l'air, au bord de la belle et large vallée de la Valdaine, d'une grosse excroissance. Son altitude est de 187 mètres. Il faut croire que l'air y est très sain et que les gens peuvent venir plus vieux qu'ailleurs.

Nous relevons, en effet, dans un registre de cette paroisse :

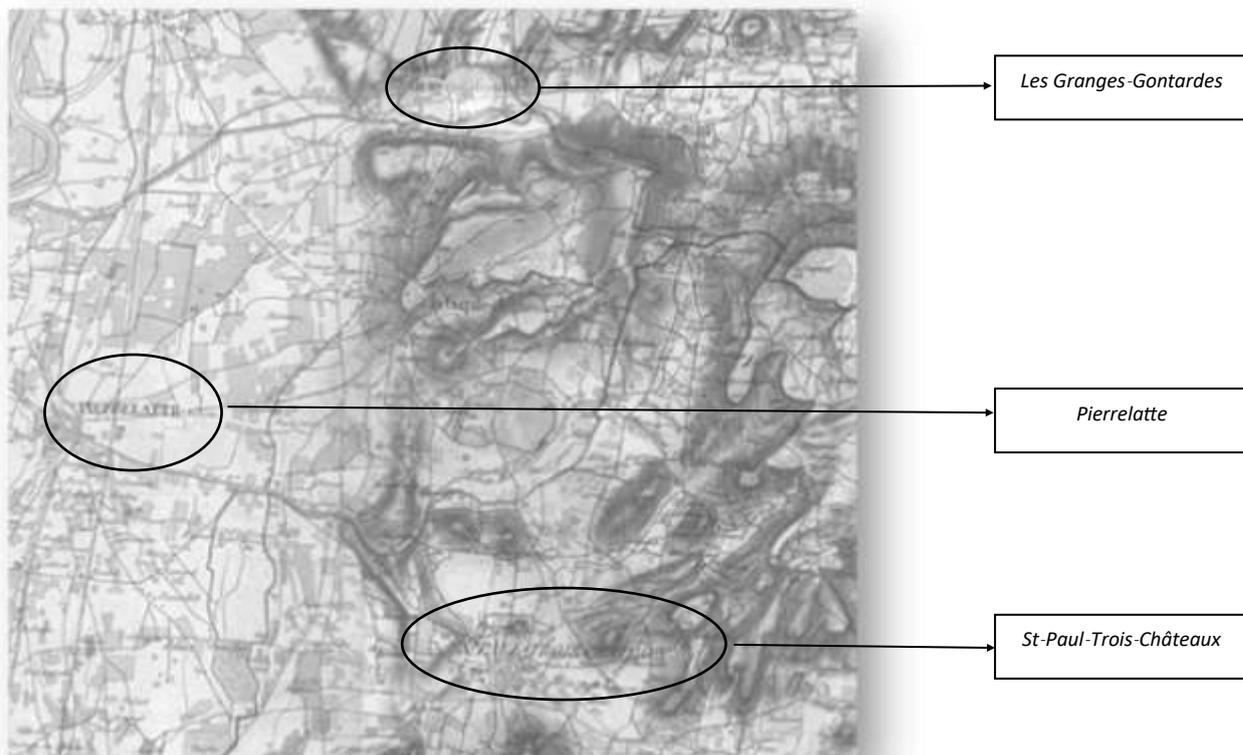
- que Jeanne Constantin laquelle fût ensevelie à Saint-Gervais, y mourut, le 10 octobre 1656, âgée de 120 ans ;
- que le curé du lieu, Robert Coppé, y mourut, le 5 janvier 1657, âgé de 117 ans, " *ayant maladié un mois. Son corps demeura dans la resverie plusieurs jours.* "

Deux décès de personnes âgées, survenus, dans un petit village, à mois de 3 mois de distance, constituent probablement un fait unique au monde. Aussi n'hésitons-nous pas à signaler La Laupie aux personnes qui, pour se retirer, cherchent un pays où l'on vive longtemps ! »

Extrait du recueil « Vieux Ecrits », Anfos Martin, Imprimerie du Journal de Montélimar, 1928

Des insultes cher payées !

Les Pradelle vivent à Saint-Paul-Trois-Châteaux depuis au moins le XV^e siècle. Les générations se succèdent avec une grande fidélité au prénom, Claude, qui est donné sur quatre générations. Les hommes exercent le métier de travailleur de terre. Ils épousent les filles d'autres travailleurs de terre. Seul, Claude Raymond en 1785 se marie curieusement avec la fille d'un notaire royal décédé de Saint-Restitut, Thérèse Magdelaine Delubac. Le curateur de Thérèse est son frère qui est lui-même maître chirurgien.



Le couple s'installe à Saint-Paul-Trois-Châteaux où Claude Raymond devient jardinier. Plusieurs enfants naissent mais décèdent en bas-âge. Peu avant 1797, Claude Raymond et Thérèse Magdelaine partent vivre aux Granges-Gontardes où il est dit cultivateur dans les actes de naissance de deux de ses enfants qui vont eux aussi mourir en bas-âge.

Le 16 messidor de l'an IX de la République (1801), Claude Raymond ayant porté plainte contre Jean Antoine Froment, son proche voisin, suite aux injures que ce dernier a proférées contre sa femme, Thérèse Magdelaine Delubac, le notaire, M^e Delaye, aussi maire des Granges-Gontardes, réunit les deux compères pour « *terminer les différents nés entre eux* ». Quelque temps auparavant, un avis a été rendu par le juge de Paix, condamnant Jean Antoine Froment. Ce dernier a été prévenu par l'huissier, M^e Rocher, qu'outre les 24 francs dus à Pradelle, il devait s'acquitter des frais de justice et de citation qui se montent à 16 livres 10 sous et 7 livres 10 sous.

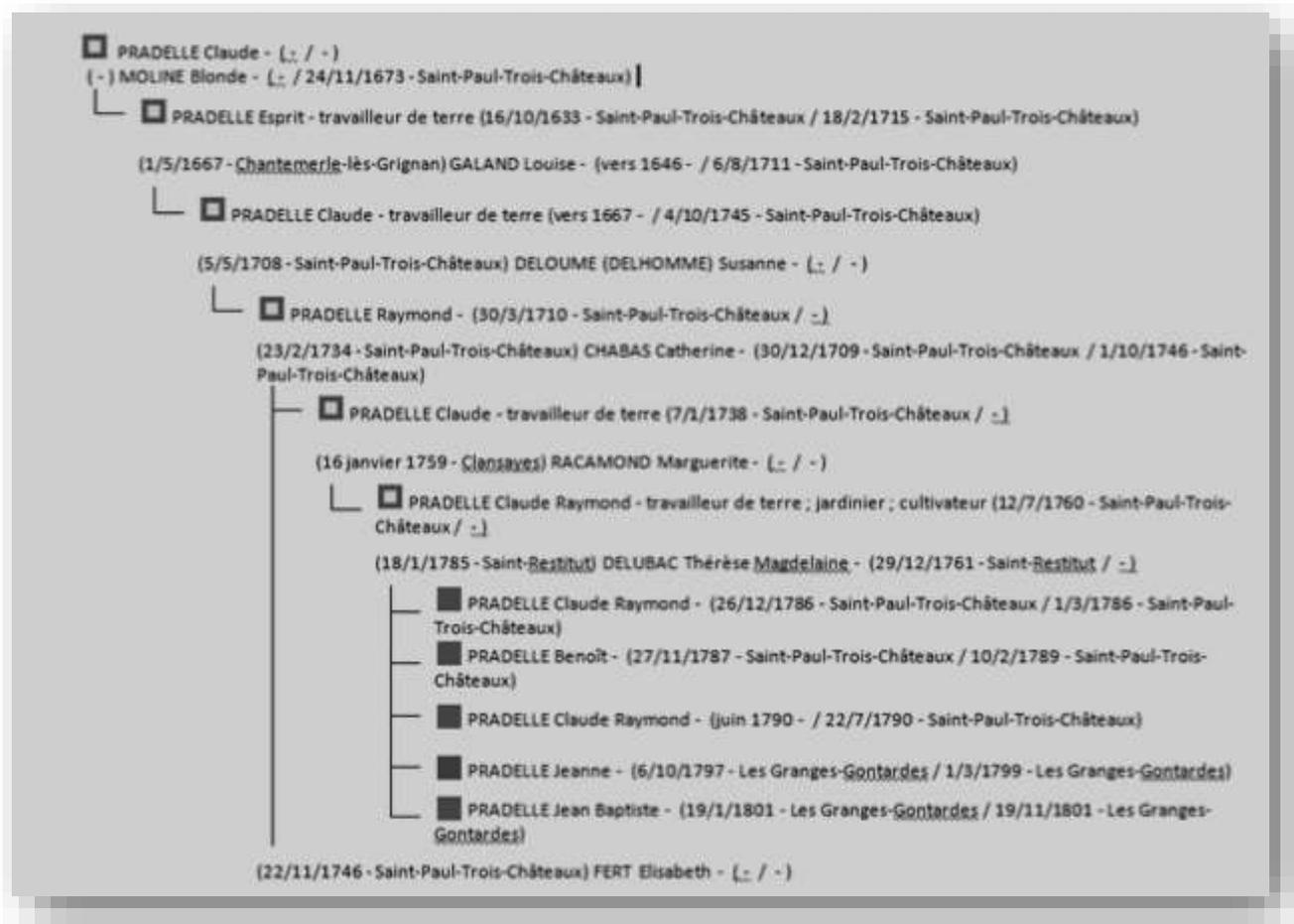


Jean Antoine Froment refuse de payer à Raymond Pradelle les 24 francs parce qu'il accuse ce dernier de lui avoir volé un pain de 7 livres.

Devant le notaire, Jean Antoine change d'attitude et reconnaît qu' « *il tient la dite Delubac, épouse du Pradelle, pour femme de bien* ». Le notaire peut conclure l'accord et faire payer Jean Antoine Froment qui doit penser que ses injures lui ont valu bien cher!

Pourtant, les deux compères semblaient être jusqu'alors de bons voisins puisque, dans les registres d'état-civil, ils sont témoins lors des déclarations de naissance et de décès de leurs familles respectives.

Généalogie de la famille PRADELLE



Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE, article rédigé suite à l'envoi de l'acte du notaire M^e Delaye par Anne-Marie MAURICE

Sources

- Acte du notaire M^e Delaye, des Granges-Gontardes, en 1801, concernant l'accord PRADELLE/FROMENT
- Relevés des registres paroissiaux du CGDP
- Les actes en lignes des registres paroissiaux, des tables décennales et actes d'état-civil, Archives départementales de la Drôme
- Plan de geoportail.gouv.fr

Les trouvailles d'Odette à Roussas (suite et fin)

Commentaires relevés par **Odette BLANC** sur les registres paroissiaux de Roussas (les textes sont retranscrits tels qu'ils sont écrits sur les livrets, mais traduits pour ceux qui sont en latin).

Prise de possession de la cure de Roussas par Jacques ROUDIL

Le 5 avril 1753 j'ay pris possession de la cure de Roussas par résignation qu'a fait en ma faveur messire Jean Baptiste GIRAUD curé de cette paroisse depuis le mois d'octobre 1700. Originnaire de la ville de Salon en Provence diocèse d'Arles.

Messire GIRAUD a été curé de cette paroisse 54 ans.

Jacques ROUDIL curé, originaire de La Chapelle Graillouse, diocèse de Viviers.

Première communion en 1753 : Le lendemain du dimanche des Rameaux, j'ay fait faire la première communion à ceux qui suivent dans le présent catalogue

Garçons

Pierre RIEU

Jean Baptiste CORDEL

Joseph MAGNIN

Philibert PLATON

Antoine LAFONT

Laurent VALENTIN

Jean LAFONT

Jean Louis CONSTONS né à Montjoyer

Antoine NEGRE de Allan

Filles

Marguerite FARNIER

Marie Hélaïne FARNIER

Catherine BENOIT

Louise PLANCHE

Dauphine LAFONT

Marie BLACHE

Marie Anne RIEU

Catalogue des confirmés le 15 mai 1753 à Valaurie

Pierre RIEU, Jean Baptiste CORDEL, Joseph MAGNIN, Philibert PLATON, Antoine LAFONT, Laurent VALENTIN, Jean LAFONT, Jean Louis CONSTONS, Antoine NEGRE, Jean Pierre TOURNIGAN.

27 mars 1755, mort de messire Jean Baptiste GIRAUD curé

Jeudi Saint, messire Jean Baptiste GIRAUD curé de Roussas mort le jour précédent muni de tous les sacrements, âgé de 89 ans, ayant été curé de la susdite paroisse 55 ans environ.

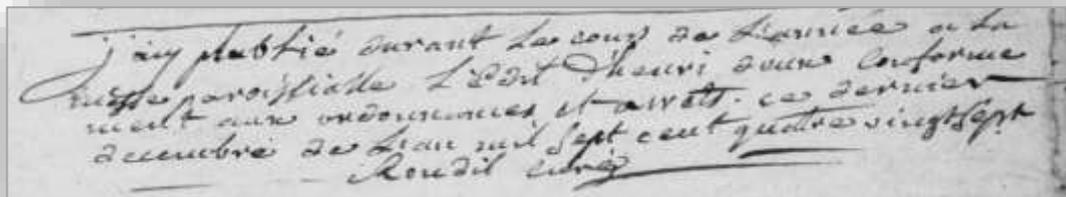
Présents à sa sépulture : Pierre BARTHELEMI curé de Valaurie, SIBOUR prieur curé de Chantemerle, Jean François VEYRENC et Simon CLAPIER avec moi ROUDIL curé.

Deux enfants abandonnés, 28 juin 1756, baptême de deux enfants, Jean François et Jeanne, de parents inconnus, trouvés âgés d'environ 8 jours, à la porte de la grange dite Moulon à Roussas.

Absence temporaire du curé, juillet 1781

Je prie M. le curé de Valaurie d'avoir soin de ma paroisse pendant mon absence tant à l'égard des sains que des malades et de bénir les mariages où de les faire bénir par les prêtres qu'il trouvera bon. Signé ROUDIL curé

Liberté de culte



31 décembre 1787, j'ai publié durant le cours de l'année à la messe paroissiale l'édit d'Henri II ² conformément aux ordonnances et arrêts. Signé ROUDIL curé

3 avril 1791 mort brutale du curé de Chamaret

M. Vitalis ENJOLRAS curé de Chamaret, 65 ans, mort d'un accident d'apoplexie dans la rue près de la maison curiale où il allait coucher, n'a pu recevoir les sacrements par défaut de connaissance et violence du mal qui n'a duré que un quart d'heure. Enseveli à Chamaret.

² Le 2 juin 1559, Henri II avait promulgué l'édit d'Ecouen en vue de réprimer plus sévèrement l'hérésie calviniste. Par cet édit, il ordonne à tous ses sujets d'abattre les huguenots sans autre forme de justice.

Qui sont les parents de Joseph ?

Baptême de Joseph MAUREL (p 641 du registre ; p 312 site AD26)



L'an 1735 et le douze juillet dans une grange de ce lieu de Roussas est né un enfant étranger qui nous a été apporté par Claudie LAURIE veuve de Germain BRUGIERE, grangère à la dite grange, qui a levé ledit enfant et qui en présence de sieur Laurent VEIRENC et Jean ACHARD nous a déclaré que ledit enfant est né de Jeanne Marie CONNEAU soi disant femme de Jean Baptiste MAUREL de la ville de Vauréas, nous l'avons baptisé et il a été nommé Joseph. Le parrain a été ledit sieur Laurent VEIRENC et la marraine d^{elle} Magdeleine ROUVIERE, notre nièce, épouse de Jean Baptiste VEIRENC tous de ce lieu qui ont signé...

Mais Joseph MAUREL ne serait pas le fils de Jean Baptiste et de Jeanne Marie CONNEAU, mais celui de Catherine ARCHIER dite BESSON et de Joseph ARNAUD.

Explications par GIRAUD curé le 25 août 1735

Depuis le baptême de l'enfant, avant hier, nommé Joseph, dans notre registre du 13 juillet 1735 nous avons appris par une lettre de monsieur PASCAL curé de Chateaufort de Mazenc du 8 août 1735 et par les habitants dudit lieu, que ledit Joseph est véritablement fils naturel de Catherine ARCHIER du Chateaufort, dont le mari dit "la Violette" est à Marseille depuis quelques années. Elle est connue sous le nom de BESSON, son corrupteur est Joseph ARNAUD joueur de violon et tailleur d'habits au lieu de Sales qui a paru plusieurs fois à la Grange de FAIN à Roussas pendant le séjour que ladite ARCHIER y a fait avant et après ses couches. Ainsi la déclaration à nous faite dans nos registres par Claudie LAURIE se trouve fautive et comme non avenue. Nous avons attaché le présent mémoire à notre registre de l'ordre de messire FIRMIN vicaire général de monseigneur de SIMIANE évêque de ce diocèse, qui est à Paris à l'assemblée générale du clergé de France [cf. l'article « La Famille Archier, de La Bâtie-Rolland à Sébastopol » page 29, paru dans la Lettre n° 77].

Le 7 novembre 1787, édit de tolérance de Versailles signé par Louis XVI, qui apporte la liberté de culte aux protestants et aux juifs et qui permet aux personnes non catholiques de bénéficier de l'état civil sans devoir se convertir.

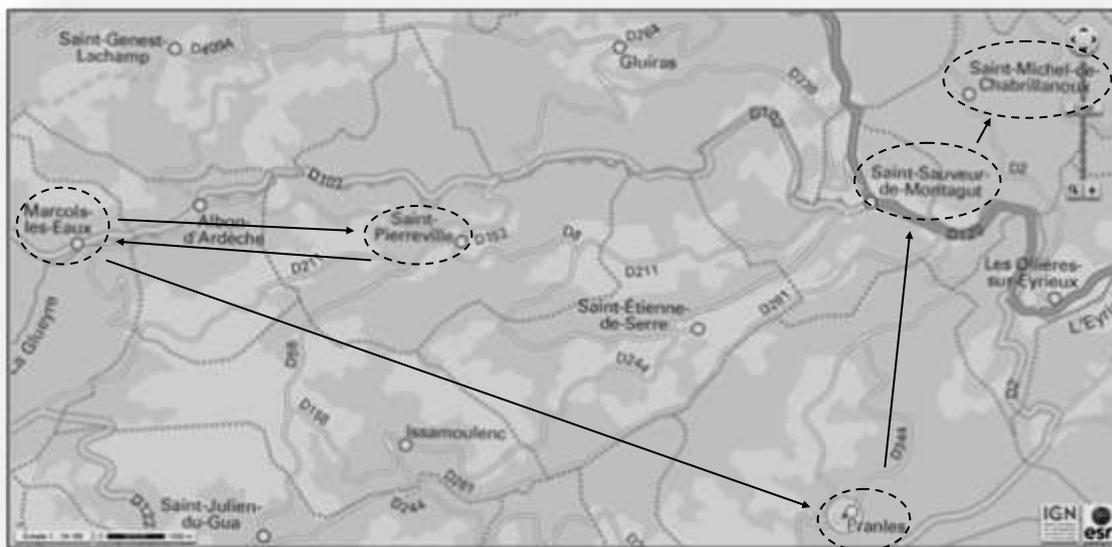
Note sur une autre lettre : Catherine ARCHIER dite BESSON femme de La Violette forçat sur les galères, débauchée par Joseph ARNAUD tailleur d'habits du lieu de Sales. Ladite ARCHIER de Chateaufort-de-Mazenc mère de Joseph né à Roussas le 12 juillet 1735.

Une lettre du 8 août 1735 adressée à GIRAUD curé de Roussas, par la voye de André PLANCHE granger à Rochefort, donnait quelques explications sur la vie des parents de Joseph :

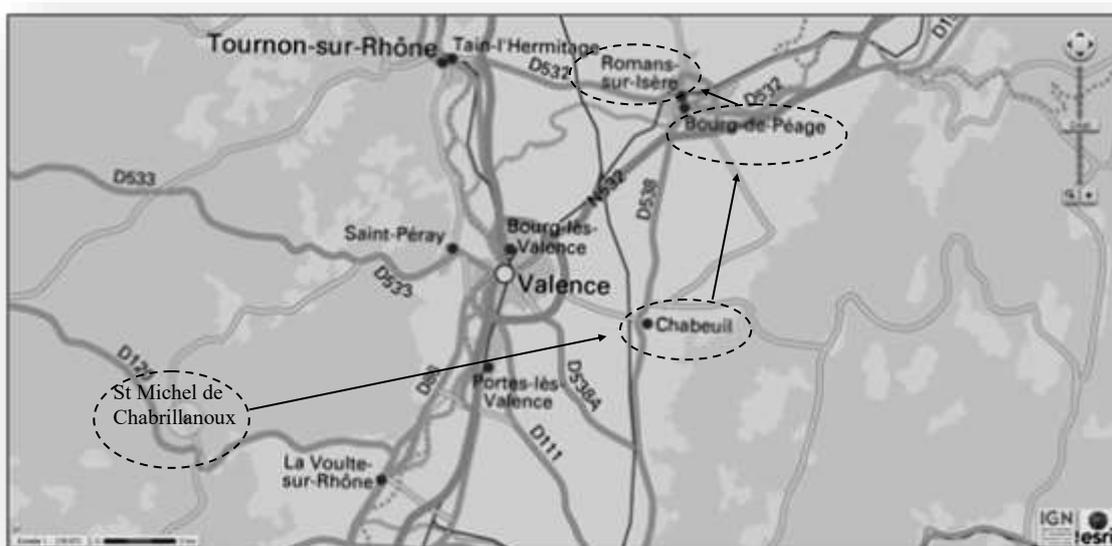
"La malheureuse dont vous me parlez s'est épousée de ma paroisse à mesure qu'elle a connu qu'on la soubsonnait de son crime et celas même que les officiers de cette communauté voulait la surprendre pour lui faire faire sa déclaration comme ---- abandonnée aussi bien que ce malheureux ARNAUD il y a lieu de craindre pour eux qu'ils ne mettent le comble à leurs désordres ce que le Seigneur ne ----- une peine exemplaire en cette vie. Je puis vous assurer que si je pouvais leur faire sentir leurs fautes je ne lui épargnerais point. Elle peut être assurée que si elle ose paraître icy je la fairay regarder----- comme une publique prostituée capable à gatter toute une jeunesse. Je vous suis très sensible de l'avis que vous m'en donné (ci fe plus tor) ? que vous----- nous défaire d'un tel personnage faites-le avec ignominie, ceux qui veulent de telles personnes, pour exposer le salut de l'enfant s'exposent aussi aux peines portées par les déclarations de nos Roys étant comme complice des malheurs qui peuvent arriver. Il serait bon de faire sentir à votre grangère sa faute pour qu'elle s'en corrigeat pour la ----- ne voyant pas que je pusse vous mieux faire connaître mes sentiments pour aussi mauvais sujet que parce que je viens de vous écrire. J'ay l'honneur de vous assurer du véritable respect avec lequel je vous suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur." Signé PASCAL curé

La famille SERRE, de l'Ardèche à la Drôme, du XVII^e à la guerre des tranchées

Les premiers membres de la famille Serre retrouvés dans les registres sont protestants et originaires de Marcols-les-Eaux en Ardèche. Au milieu du XVII^e siècle, Alexandre (I) Serre est ménager au hameau du Poux, situé à la limite nord de la paroisse de Saint-Pierreville. Il y vit avec sa femme, Jeanne Arnaud, et leurs enfants, dont Jacques né en 1687. Vers 1690, Alexandre (I) et Jeanne Arnaud vont vivre au hameau Féouzet à Marcols-les-Eaux. En 1716, Jacques, leur fils, se marie à Pranles (07) (situé à quelques kilomètres au sud-est de Saint-Pierreville) avec Marguerite Palix, originaire de cette paroisse. Le couple s'installe au hameau La Combe et l'année suivante naît Alexandre (II).



Déplacements de la famille Serre du XVII^e au XIX^e siècle



Déplacements de la famille Serre dans la deuxième partie du XIX^e siècle

Alexandre (II) se marie avant 1744 avec Jeanne Henriette Moyeres, elle-même originaire de Saint-Andéol. Leur fils, nommé aussi Alexandre (III), naît en 1744. Il se marie avec Magdeleine Garay, originaire de Saint-Sauveur-de-Montagut (07), paroisse au nord de Pranles, où ils vont s'installer et où naît leur fils, Jean-Pierre, en 1783. En 1817, Jean-Pierre déclare le

* La *galoches* est une chaussure dont la semelle est en bois et le dessus en cuir. Elle est portée traditionnellement sur un chausson.



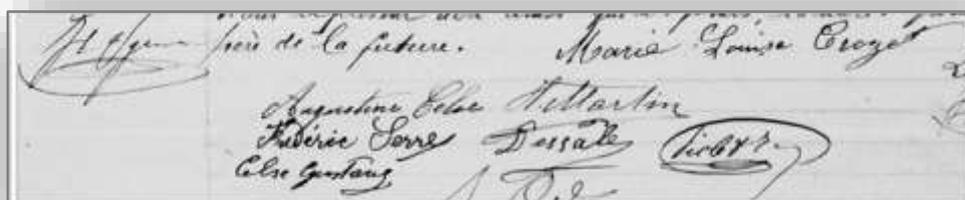
décès de son père à la mairie de Pranles, Il est alors cultivateur au hameau de La Combe. Deux ans après, en 1819, il se marie à Saint-Michel-de-Chabrilanoux (07) avec Marguerite Faure et y demeure. Ils ont au moins deux enfants : Jacques né en 1820 et Frédéric né en 1828. Marguerite décède en 1833 alors que leurs fils, Jacques est âgé de 13 ans et Frédéric (I) de 4 ans ½. Jean-Pierre se remarie avec Anne Euphrosine Dosson en 2^{es} noces. En 1865, veuf pour la 2^e fois, il est logé à l'asile Napoléon de Chabeuil (26). Alors qu'il est très âgé et malade, son fils Frédéric (I) l'accueille chez lui pour le soigner. Quinze jours plus tard, il meurt. Dans l'acte de décès, il est dit être un ancien militaire d'Empire, mais aucune trace de ses états de services n'a été trouvée. Son fils Frédéric (I) est à cette époque garde-champêtre de la commune de Chabeuil. Il est marié avec Marie Louise Crozet, originaire de Saint-Peray (07), dont le frère est cordier. En 1863, à la naissance de leur fille Léa Marie Louise, le couple réside toujours à Chabeuil. Cependant, lors de la naissance de leur deuxième fille, Théolinde, ils habitent à Romans où Frédéric exerce le métier d'agent de police. A la naissance de leurs troisième enfant, **Frédéric Jacques Ro-**

dolphe, le couple réside à Bourg-de-Péage où Frédéric (I) est cordier dans un atelier et Jacques, son frère aîné, est cloueur. La famille va ensuite s'installer à nouveau à Romans-sur-Isère où Frédéric travaille toujours comme cordier. Il y décède à l'âge de 46 ans en novembre 1876. Il laisse sa femme, ses deux filles âgées de 13 et 9 ans et leur fils âgé de 6 ans ½. C'est Charles Crozet, le frère de Marie-Louise, qui déclare le décès à la mairie. Marie-Louise reprend probablement son métier de couturière afin de subvenir aux besoins de la famille. Lorsqu'il devient adulte, Frédéric (II) a sa formation professionnelle prise en charge par une école protestante qui va le former au métier de galochier*. En 1891, il effectue son service militaire, mais en tant que fils unique de veuve (il n'a que deux sœurs et pas de frère) il est dispensé et n'y reste qu'à peine un an. Dans sa fiche matricule, on peut lire qu'il mesure 1,61 mètre. Après son apprentissage, il exerce son métier chez différents patrons. En 1897, il habite Saint-Jean-en-Royans chez un dénommé Bonnet. En avril de l'année suivante, il travaille à Romans, rue de Solferino, à la maison Pouzin. En septembre, il a 28 ans et il est galochier aux Pilles à la maison Martin.



A l'école pratique, Frédéric et ses compagnons

C'est ainsi qu'il rencontre sa future femme, **Marie Augustine Celse**, fille d'Auguste, ancien pupille des hospices de Marseille, et d'Elisa Lafon, tous les deux demeurant à Condorcet non loin des Pilles. Frédéric (II) et Augustine se marient en 1900 à Condorcet.



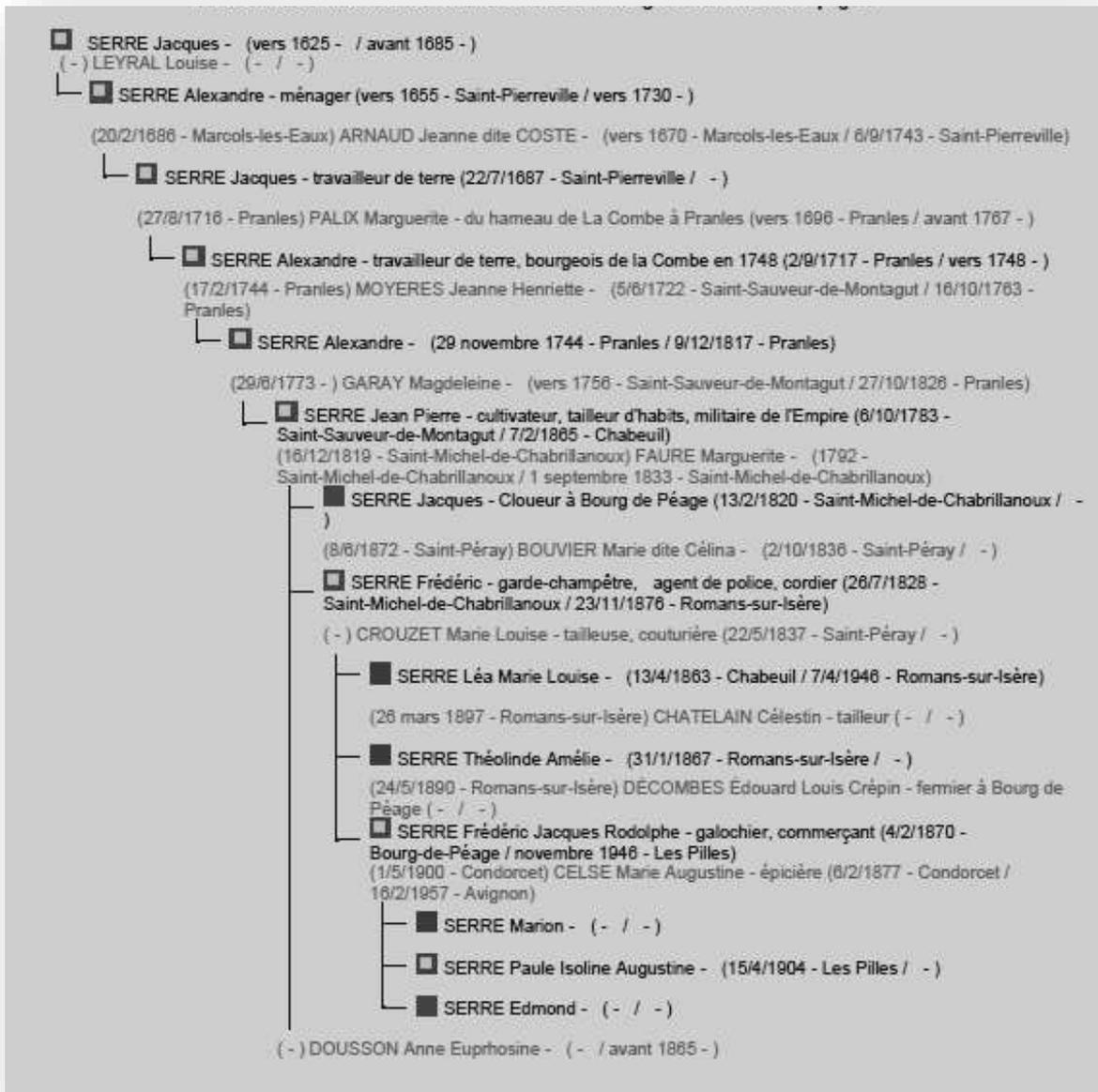
Signatures en bas de l'acte de mariage : Augustine Celse, Marie Louise Crozet, Frédéric (II) Serre, Gustave Celse

Le couple crée une épicerie dans le village des Pilles. Augustine s'occupe de la vente au magasin, pendant que Frédéric (II) gère l'approvisionnement et la partie négoce. A cet effet, il parcourt régulièrement les routes avec sa mule pour acheter de la laine et du tilleul dans les fermes de la région qu'il revend ensuite à de plus gros marchands. Les années passant, la famille s'agrandit : à Marion, l'aînée, vient s'ajouter une autre fille, Paule, et un garçon, Edmond.

Le baptême d'Edmond est l'occasion de rassembler une partie de la famille. Sa tante, Léa, une des deux sœurs de Frédéric, est sa marraine. Elle vit à Romans avec son mari. De gauche à droite au deuxième rang : Léa Serre et son mari Célestin, Frédéric Serre, Léopold et Isoline Celse, Gustave Celse et sa femme Elisa Lafont. Au premier de gauche à droite : Paule et Marion Serre, Marie Augustine Celse-Serre et, sur ses genoux, Edmond Serre ; enfin, debout sur une chaise, Léopold Celse.



Arbre généalogique descendant de la famille Serre



Les Pilles au début du XIX^e siècle

Le 2 août 1914, c'est la mobilisation générale, mais Frédéric qui est de la classe 1890 n'est appelé qu'en octobre 1914. Il a alors 44 ans ½ et 3 enfants à charge. D'abord placé à l'arrière pendant quelques mois, il est garde-voies (*les lignes du chemin de fer sont gardées par les soldats versés dans les services auxiliaires*), puis il a droit à une période de formation avant d'être envoyé au front dans une compagnie chargée d'entretenir et d'agrandir le réseau des tranchées.

Restée aux Pilles avec les trois enfants, Augustine est désormais seule responsable de l'épicerie. Elle doit apprendre à en gérer l'approvisionnement, mais aussi la partie négoce qui était autrefois réservée à son mari (achat de laine et de tilleul, notamment). De plus, elle doit aussi s'occuper des quelques terres qu'ils possèdent afin d'en poursuivre l'exploitation. Le produit de ces terres permet de subvenir aux besoins alimentaires de la famille, et aussi de compléter en fruits et en légumes les rayons du magasin. Au cours de la guerre, les deux époux échangent très régulièrement des lettres...



Frédéric Serre

Le 31 octobre 1914, Frédéric est à Montélimar. Il écrit du Café du Tonneau (*le texte des lettres de Frédéric n'a pas été corrigé*) : « Je suis arrivé à bon port... Je suis affecté à la même compagnie qu'Auric. Nous sommes plusieurs connaissances : il y a Bouchet de Condorcet et Delile de Nyons. On a habillé aujourd'hui pour les envoyer du côté du front : Silan, Clément de St-Ferréol, Gallon de Curnier, Ramus Jules. Je ne crois pas qu'on nous y envoie nous autres... Maintenant j'ai à t'annoncer un bien triste accident : Miellon de Condorcet venant à peine de nous quitter à Pierrelatte où il était garde de ligne... lorsqu'il s'est fait tamponner par un train en manœuvre... »

Le 7 novembre, il est toujours à la caserne à Montélimar. Le 12 novembre, il écrit à sa femme : « Tu as pris des galons de commerçant... Fais entrer l'argent qu'on te doit... Je sais que tu fais pour le mieux et que tu sais te débrouiller mais pour le sucre, ne cumule pas, il pourrait diminuer... As-tu ramassé les poires des Ramières et les choux poussent-ils ? Il te faut entourer les cardons avec des mauvais sacs... »

C'est à cette période qu'il apprend avec ses compagnons à creuser des tranchées et à les consolider. **Le 3 décembre 1914**, il écrit du Café du Théâtre municipal : « Nous avons appris à faire des tranchées... »

Le 13 décembre, il est à Donzère : « Il paraît que notre compagnie doit aller à la Bégude-de-Mazenc... Il paraît qu'on va mettre des soldats à Nyons... »

Le 17 décembre : « Je viens d'être placé sur les voies... Il y a Seguin, l'horloger de Nyons... Mon adresse : Garde-voie à Donzère poste 17 »

Le 24 décembre : « ...on nous a bien traités pour Noël, dinde, macaronis, une pomme et du café au rhum... Je ne compte plus être libéré... »

Le 27 décembre : « Nous voyions souvent passer des trains de blessés, ils sont pleins de boue les pauvres... »

Le 3 janvier 1915 : « Il y a longtemps que je ne t'ai embêtée avec les affaires mais je te conseille de faire provision de pommes de terre... »

Le 13 janvier : « Tu ne me dis pas si le cochon était gros cette année... Est-ce que tu as gardé le pied de derrière ? Et ne mangez pas toutes les saucisses... Je viens de faire le tailleur, j'ai réparé ma pèlerine qui était déchirée... »

La région est gagnée par des épidémies (rougeole, notamment) et les permissions sont interdites. La famille de Frédéric tombe à son tour malade, sa femme et ses enfants sont alités. Il s'inquiète pour eux.

Le 18 janvier : « Je suis chagriné que vous êtes malades... Ne faites pas d'imprudences... Les galoches que tu m'as envoyées ne seront pas fameuses. » C'est son premier métier ! Il est encore capable de juger de la qualité de la fabrication d'une ga-

loche. Cependant, il a un autre sujet d'inquiétude : la mule qui ne travaille plus autant qu'avant souffre d'inactivité et devient imprévisible. Sa femme risque d'être gravement blessée si elle n'y prend pas garde.

Le 26 janvier : « Si tu avais un acheteur, le mieux serait de se débarrasser de la mule... Je ne voudrais pas qu'il t'arrive quelque chose avec elle, elle devient si ombrageuse. » Augustine trouve bientôt une solution en la prêtant à un voisin qui la fait travailler. La mule est conservée.

Le 29 janvier, il demande une permission de 15 jours qui lui est accordée. Avant de rentrer, toujours dans le souci d'aider sa femme, il lui demande : « Combien te facture-t-on le chocolat d'Aiguebelle ? Si tu voyais qu'il vienne à t'en manquer, je verrai s'il y a moyen de s'en procurer ici... Pour ce qui est des traites, le meilleur serait de les payer puisque tu as l'argent, je te laisse libre disposition des affaires sachant que tu es à même de pouvoir t'en sortir... Fais toujours les affaires au comptant. »

* Cagnat : abri léger, dans la terre ou fait de boisages, où peuvent se tenir les combattants en cas de bombardements ou d'intempéries. Les abris des premières lignes peuvent être dénommés ainsi mais c'est relativement rare ; le mot s'applique plus souvent aux abris de la seconde ligne et des suivantes. Le mot est d'origine indochinoise, sans doute transmis par les troupes coloniales.
* Eparges : située à l'est de Metz dans la Meuse.

Dans la deuxième quinzaine de février, il est chez lui aux Pilles pour 15 petits jours. En avril, il est de retour au casernement où il est vacciné, la vie dans les tranchées exposant à toutes les maladies : choléra, typhoïde, rougeole, etc. La compagnie dont il fait partie se prépare à partir au front en s'exerçant au tir et en effectuant des manœuvres. En mai, le voilà parti ! A peine arrivé à Chambéry, il repart pour Troyes, puis pour Mourmelon dans la Marne.



Marie **Augustine** CELSE-SERRE

Les soldats qui effectuent l'entretien des tranchées ne sont pas des combattants. Néanmoins, quand ils n'y travaillent pas, ils participent aux échanges de tirs avec l'ennemi. De plus, vivant nuit et jour dans les tranchées, ils supportent les mêmes conditions de vie que les combattants, la seule différence étant qu'ils ne montent pas à l'assaut.

Le 23 mai 1915, il est à Mourmelon : « arrivé après 36 heures de chemin de fer... nous avons vu bombarder un avion boche... avant nous avons vu un dirigeable ... à présent que l'Italie va s'en mêler l'affaire sera plus vite bâclée. Ce qui me chagrinerait le plus c'est de vous savoir malades... »

Le 2 juin 1915, Frédéric écrit : « Je suis dans les tranchées... nous nous relevons avec le 112^e... Je ne suis pas dans un mauvais secteur... Il n'y a jamais d'attaques, on échange des coups de feu avec les boches sans nous voir... Pour venir dans l'endroit que nous défendons, il faut faire au moins 4 kms en boyau... et il y a de ces boyaux ça forme des ruelles, des carrefours à n'en plus finir... la caniat*, c'est le nom que l'on donne à l'espèce de trou qui nous sert de chambre. »

Le 5 juin 1915, il écrit à sa femme : « Nous étions partis le soir pour approfondir les tranchées de première ligne... dans la tranchée du poste d'écoute, c'est l'endroit le plus dangereux vu qu'il se trouve en avant des autres... »

Il s'inquiète pour l'épicerie : « Raconte-moi un peu mieux ce qui se passe là-bas et le jardinage de la Tuilerie, vous n'avez pas du bien manger des fèves car lorsque je suis allé... [elles étaient mangées] par les limaçons. Tu ne me dis pas si l'épicerie se fait chère et les autres articles aussi et si tu peux t'approvisionner comme il faut et si tu dois encore des traites. »

Le 14 juin 1915, il est à Eparges* dans le département de la Meuse, en Lorraine. Le site d'Eparges a été le lieu d'effrayants combats de janvier à avril 1915. En juin, même si la crête a été prise, la guerre s'est transformée en une guerre d'usure : la guerre des tranchées. Ces fameuses tranchées qui avec la pluie, la neige, le gel, le dégel et surtout les obus tombant sans cesse, s'effondrent, se remplissent d'eau, de rats et de cadavres. Les équipes des régiments territoriaux sont chargées de les creuser, de les consolider avec des rondins, d'en recouvrir certaines parties et de construire des abris permettant le repos des combattants (les cagnats). Frédéric fait partie de ces équipes. C'est la nuit que les travaux de terrassement ont lieu afin d'éviter au maximum les bombardements et les tirs ennemis. Il partage avec les combattants la même peur des obus et des tirs ennemis, le froid, la pluie, etc. A son arrivée, il est atterré par l'état du paysage, plus un arbre debout, des trous d'obus partout, de la boue...



Frédéric avec sa compagnie

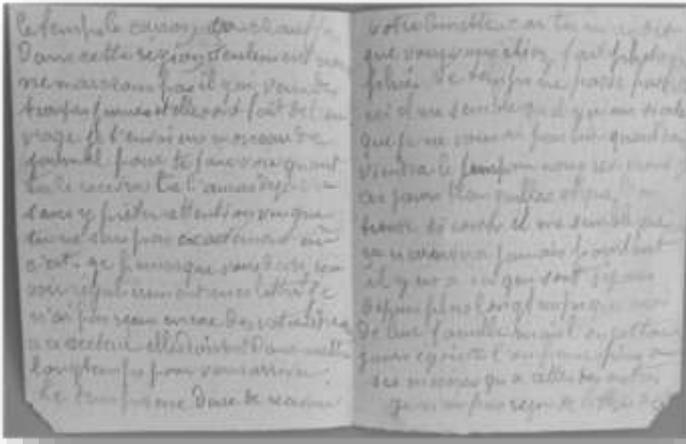
Le 17 juin : « Nous autres nous travaillons cette nuit, nous charrions des poutres pour faire des cagnats. Il y a eut de forts combats, il y a un vallon qui est criblé de trous d'obus tous les 5 ou 6 mètres. On dirait qu'on a arrachait une plantation d'arbres fruitiers... Il y a un petit cimetière... une compagnie du 128^e a enterré ses morts. C'est au son du canon que je vous écris, les obus passent au-dessus de nous. »

Le 23 juin : « On entend tout le temps le canon, ça chauffe dans cette région... Tu m'as dit que vous vous étiez fait photographe... Il me semble qu'il y a un siècle que je ne vous ai pas vu. »

C'est probablement à cette époque qu'un obus explose si près de lui que la déflagration provoquera par la suite une très forte surdité.

Le 27 juin : « Tu me demandes conseil pour le grain, n'achète que ce qu'il te faut pour ton détail mais ne cherche pas à spéculer pour le tilleul. Je n'y ai guère confiance car il y a encore les stocks de l'année dernière, j'aurais plutôt confiance en la laine... »

« C'est au son
du canon
que je vous écris,
les obus passent
au-dessus
de nous... »



Lettre de Frédéric à sa femme, Augustine, datée du 23 juin 1915

Ne te fatigue pas à porter des gros poids. J'ai reçu votre photographie, ça m'a fait un grand plaisir. » Sa fille, Marion lui écrit le même jour : « La maman est allé à Vaison, elle est partie ce matin à 5 heures avec le père Jaumes... elle est allée pour voir un peu les prix qui se pratiquent pour les laines et les tilleuls... hier nous avons été en souci toute la journée comme ta lettre n'était pas arrivée, nous nous figurions que l'on vous avez fait aller à l'attaque, heureusement, nous nous sommes trompées... d'après les communiqués l'on s'y bat drôlement (dans ton secteur)... c'est si drôle l'armée que l'on n'y comprend rien. Voilà quatre ou cinq jours que la mule a déserté la maison. C'est Brachet qui l'occupe quand nous ne nous en servons pas. Il vaut mieux qu'elle travaille... »

Le 29 juin 1915, Frédéric est à l'infirmerie : « Voilà deux jours que je suis à l'infirmerie, mais ne va pas te mettre dans tous tes états car je ne suis pas trop malade... » Frédéric dit avoir la « dysenterie », en réalité, il est atteint comme beaucoup de soldats du choléra*. L'armée préfère que les médecins n'affolent pas la population et parlent de dysenterie. Il est évacué sur l'hôpital n° 6 de Verdun, pour être ensuite envoyé à celui de La Mure en Isère. Le médecin chef lui découvre de l'anémie, certainement une conséquence du choléra. Il souffre aussi de palpitations cardiaques. Il est condamné au repos. On lui prescrit de temps à autre des médicaments qui ne semblent pas particulièrement efficaces, puisqu'il continue à maigrir. Le major constate qu'une de ses oreilles est très atteinte : il lui prescrit des massages du tympan et commande sur le champ l'appareil nécessaire. Son état ne l'empêche pas de continuer à écrire à sa femme pour lui prodiguer des conseils sur les achats, sur les plantations à effectuer, sur les cueillettes à prévoir, mais aussi pour lui recommander de se reposer et de ne pas trop en demander à Marion, la fille aînée dont il se soucie beaucoup. Il connaît bien sa femme qui est parfois dure à l'ouvrage.

En juillet, il a beaucoup maigri et le major ne le juge pas en assez bonne santé pour retourner au front. Le 24 août, il passe un examen médical. Le diagnostic du major est sans appel : oreille gauche perdue et oreille droite « sclérose du tympan ». Le major prescrit un mois de convalescence, mais ce mois est diminué de moitié par le commandement de la place lorsque Frédéric arrive à la caserne Bayard de Grenoble le 27 août.

Le 17 septembre 1915, il est versé dans les troupes auxiliaires et prévient sa femme qu'il rentrera en permission chez eux aux Pilles dans les jours qui suivent. Afin de pallier les manques d'effectifs dans les tranchées, il est rappelé le 26 janvier 1916, mais la commission de réforme de Romans du 4 mars le renvoie dans ses foyers pour surdité (tympan cicatriciels). Il ne retournera pas au front, il a maintenant 45 ans.



Frédéric Serre

Démobilisé, il reprend la route des Pilles. Quelques temps plus tard, le couple vend l'épicerie et achète une maison toute proche située dans la même rue. Frédéric continue à cultiver les terres et les plantations de fruitiers qu'il possède. Ses petits-enfants se souviennent de lui comme d'un homme généreux et bon, très attentif à sa famille, d'une grande patience, et... pratiquement sourd. Sa sœur, Léa, s'éteint à Romans en avril 1946 ; il la suit de près puisqu'il décède en novembre de la même année, à l'âge de 76 ans, aux Pilles dans sa maison. Sa femme Augustine lui survivra 11 années : elle décèdera en 1957 à Avignon.

* le choléra est une infection intestinale due à une bactérie, le vibrio cholerae. Il est transmis par l'eau et les aliments contaminés. La bactérie provoque d'importantes diarrhées, accompagnées souvent de vomissements. Sans traitement, la maladie entraîne une grave déshydratation qui peut s'avérer mortelle.

Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE et Mireille CANTON

Sources

- Documentation de Mireille CANTON : lettres de son grand-père et des membres de la famille retranscrites, photographies et généalogie familiales
- Les relevés BMS et d'état-civil du CGDP
- Les archives en ligne des Archives départementales de la Drôme et de l'Ardèche
- Geneawiki.com
- Compte-rendu de la bataille des Eparges de février à avril 1915 : <http://chtimiste.com/batailles1418/combats/1915eparges.htm>
- Site traitant de la santé : www.esprit-sante.com
- Hygiène et santé : bilan d'une Europe en guerre (1914-1920), www.berlemon.net
- Les cartes sont extraites du site : www.geoportail.gouv.fr

Lexique des actes des notaires

Il n'est pas toujours facile de connaître la signification des différents termes utilisés dans les actes rédigés par les notaires. Aussi ce lexique qui paraîtra en plusieurs fois dans les prochaines Lettres devrait permettre d'en connaître l'essentiel. Il a été élaboré à partir de plusieurs sources : le lexique des Archives départementales des Landes ; le lexique de francegenweb.org ; le lexique de la Chambre des notaires de Lyon : cr-lyon.notaires.fr/fr/lexique.html ; le lexique de la Chambre des notaires de Paris : paris.notaires.fr/lexique ; le lexique de M^e Bedaride : bruno-bedaride-notaire.fr ; le dictionnaire juridique : dictionnaire-juridique.com ; les archives de l'enregistrement de geneawiki.com.

Les principaux actes

[classés aux AD en série E (notariat) ou U (greffe)]

L'acte un écrit qui reprend les termes de ce qui a été dit, consenti ou convenu et qui est signé par les parties. Il est destiné à servir de preuve. Il existe différents types d'actes. D'autres actes sont définis dans le lexique des pages suivantes.

Les contrats de mariage

Ils donnent de nombreux renseignements sur les conjoints et certains membres de leur famille : nom, prénom, âge, profession, nom du conjoint décédé, etc. On peut y trouver des références à des successions ou des donations plus anciennes permettant de remonter une ou deux générations ou de découvrir des collatéraux.

Les achats-ventes immobiliers

Avant que le cadastre ne soit effectivement utilisé, ces actes donnent l'identité des parties (acheteur/vendeur), la description des biens, le prix, l'origine des propriétés. Ils font souvent références à des actes plus anciens (contrat de mariage, succession).

Les successions

Ils donnent la liste et la description des biens immobiliers appartenant à la succession, les noms des héritiers ainsi que la référence à des actes plus anciens.

Les donations

Souvent établis du vivant des donateurs pour éviter les disputes entre les héritiers, ces actes donnent la liste et la description des biens ainsi que le nom des héritiers et leurs liens familiaux.

Les inventaires après décès

Souvent demandé par le conjoint survivant ou par les membres de la famille, cet acte est obligatoire en cas d'enfants mineurs. L'inventaire est établi par le notaire et donne la liste et la description de tous les biens mobiliers et immobiliers. Il est particulièrement riche en renseignements. Il contient aussi l'identité des conjoints, les apports au moment du mariage, les acquisitions, les héritages, les donations ou avances sur succession, etc.

Les partages

Cet acte intervient après le décès, il contient la liste des héritiers avec leur identité, la description des biens et la part de chacun.

Les registres

Les insinuations [classés aux AD, en série B]

L'insinuation judiciaire consiste à inscrire les actes sur un registre prévu à cet effet. Dans ce registre, sont inscrits : donations, contrats de mariages, successions, scellés, inventaires, etc.

Le contrôle des actes [classé aux AD, en sous-série 2C]

L'édit de mars 1693 établit pour toute la France le contrôle des actes ou droit d'enregistrement. Les registres contiennent la liste de tous les actes passés par les notaires, classés par ordre chronologique et par bureau (un bureau correspond en général à un canton).

Le centième denier [classé aux AD, en sous-série 2C]

Créé en 1703, c'est l'équivalent de l'insinuation, mais pour la mutation d'immeuble. Il s'agit d'un droit de 1% perçu par l'administration royale sur les translations de propriété de biens fonciers et immobiliers. La déclaration peut faire référence à des contrats de mariage ou à des testaments qui sont retranscrits intégralement.

L'enregistrement [classé aux AD, en sous-série 3Q]

Les fonds d'enregistrement sont classés par bureaux (un bureau correspond en général à un canton). A partir de 1865, les tables d'enregistrement sont remplacées par un fichier unique qui renvoie à un répertoire chronologique. Les actes soumis à l'enregistrement sont :

- les actes reçus par les notaires,
- les actes sous seing privé,
- les déclarations de mutation par décès,
- les actes judiciaires.

Le registre des hypothèques [classé aux AD, en sous-série 4Q]

Il est tenu par le bureau des hypothèques et contient la liste des mutations (ventes, donations, etc.). Un bureau des hypothèques a pour ressort un arrondissement.

Cas particulier de Paris

Les actes et les registres des notaires sont au CARAN, la salle de lecture est située : 11 rue des Quatre-fils 75003 PARIS. Des bases de données existent sur le site des Archives nationales : archivesnationales.culture.gouv.fr.

ARNO : inventaire exhaustif des minutes des notaires au Chatelet de Paris et du minutier central pour les années 1551, 1751, 1761 et 1851. Les plans de localisation des études dans Paris sont visualisables.

ETANOT : inventaire (avec renseignements) sur les notaires de Paris et leurs études.

Abandon

Peut être un acte qui concerne l'abandon d'un bien, d'un usufruit, de jouissance... Est nommé ainsi l'acte qui permet de se dessaisir ou de renoncer à réclamer. L'abandon est fait au profit d'une ou plusieurs personnes, à titre gratuit essentiellement.

Acceptation

Consentement d'une personne pour recevoir ou agréer ce qui est offert ou proposé.

Acceptation de congé

Cet acte permet de s'absenter un certain temps. Il est relatif aux membres de l'ordre judiciaire ou administratif.

Acceptation de transfert de biens

Acte par lequel une personne transmet à une autre une partie ou la totalité de ses biens (immeubles, meubles, terres, argent, créances...).

Accord

Accord de différentes personnes s'engageant à concourir de bonne foi pour l'élaboration d'un contrat (le plus souvent un contrat de mariage) dont le cadre est fixé dès l'origine, mais dont les conditions restent à déterminer.

Achat

Acte permettant d'acquérir une chose ou un bien, moyennant un prix fixé entre l'acheteur et le vendeur.

Acquiescement

C'est la décision favorable d'une personne à une offre qui lui est faite.

Acte conditionnel de prêt

Contrat par lequel le prêteur livre une chose ou un bien à l'emprunteur pour qu'elle s'en serve et qu'elle la rende ensuite.

Acte d'adhésion

C'est une convention dont les termes sont imposés à celui qui le signe et qui est commune à d'autres personnes.

Acte d'appel

C'est un recours à un jugement supérieur pour faire modifier celui qui a été rendu précédemment par un jugement inférieur.

Acte d'apport

Il concerne les biens des époux apportés lors du mariage pour en supporter les charges quel que soit le régime choisi.

Acte d'offre

Acte permettant de présenter à quelqu'un ce qui est offert pour qu'il puisse l'accepter.

Acte d'opposition

Acte permettant à une personne de s'opposer à l'exécution d'un processus judiciaire ou juridique, ou à un mariage, par exemple.

Acte de bannissement ou bannissement

Acte précisant la durée de la peine, la zone géographique concernée, etc. Le bannissement est une peine infamante dont la durée est de 5 à 10 ans.

Acte de comparution

C'est l'action de comparaître en justice ou devant notaire ou devant un officier public.

Acte de consignation

Il est établi lors du dépôt à la caisse de consignation des sommes dont un débiteur veut se libérer.

Acte de dénonciation

Acte permettant de donner connaissance de quelque chose à un tiers.

Acte dépôt

Acte permettant à l'un des contractants de donner quelque chose à garder à l'autre, et de le récupérer à terme.

Acte de notoriété

Acte permettant de recueillir les témoignages en vue d'établir un fait, une circonstance. C'est la preuve par la « commune renommée ». Il peut être utilisé pour prouver la filiation d'une personne.

Acte de réquisition

Synonyme de demande. Est surtout utilisé dans les procès-verbaux.

Acte de sommation

Acte permettant d'obliger quelqu'un à faire ou déclarer quelque chose.

Acte déposition

Acte permettant à une personne de déposer son témoignage devant le juge.

Acte rectificatif

Rend régulier ce qui ne l'était pas.

Acte respectueux

Acte permettant à un enfant de demander conseil à ses parents pour se marier ou pour être adopté.

Adjudication

Vente ou cession d'un bien aux enchères publiques.

Afferme

Permet de donner ou de prendre à ferme un bien, c'est-à-dire de le louer.



La pétition de la FFG ? Un très beau succès

La pétition que nous avons lancée à Pâques a rencontré un vrai succès, Elle vient de dépasser les 29 000 signatures après un mois de mise en ligne. Dans ce domaine, nous devons faire œuvre de pédagogie. Aussi, je tiens à nouveau à vous expliquer nos objectifs.

1 – Tout d’abord, faire rentrer pleinement dans le XXI^e siècle le fait numérique et la dématérialisation des archives. Les documents sont accessibles dans les bâtiments des archives. Suite à leur numérisation, ils le deviennent sur Internet ... mais assortis d’interdiction de consultation des originaux. On ne peut plus se contenter de textes qui indiquent que l’accès et la communication sont gratuits sur place. Cette même affirmation doit être consacrée dans la loi pour toutes archives publiques que les services mettent en ligne. Que l’on cesse de faire cette dichotomie entre l’original et son image numérique ! Tout doit être légalement identique quels que soient les supports et les modes de diffusion.

2 – Ensuite, revoir l’interprétation qui est donnée au mot INFORMATION, qui est complètement dévoyée. L’information est continuellement confondue avec le support qui la contient. De tout temps, la pratique et la coutume en matière d’archives ont permis que le contenu des documents puisse être utilisé et réutilisé gratuitement et sans aucune limite particulière sauf à ne pas attenter à l’honneur des personnes. La future loi devra être claire et bien faire la distinction entre le contenu informatif et son support. Aux archivistes de voir s’ils veulent mettre en place des licences payantes pour la réutilisation des supports, mais qu’aucune contrainte ou prétendue licence gratuite ne soient opposées aux chercheurs pour la réutilisation des contenus.

3 – Reste le conséquent problème des traitements informatiques concernant les données personnelles. Aucun généalogiste sérieux ne contestera le fait qu’il faille protéger les personnes vivantes et leurs données. Il y a trop de dérapages constatés à travers les réseaux dits sociaux pour que l’on puisse avoir une autre opinion. Que les vivants soient protégés, cela est donc normal ; mais que cela concerne, aussi, ceux qui sont passés de vie à trépas depuis fort longtemps dépasse l’entendement, pour les cas les plus généraux. Arrêtons d’assimiler les données personnelles des vivants aux données sur des personnes décédées qui sont tombées dans l’oubli des archives ou de l’histoire ! Ces données sur ces défunts doivent pouvoir faire l’objet de traitements informatiques sans contrainte ... sauf à prévoir quelques exceptions qui devraient être rares.

Nous devons être entendus et surtout écoutés pour ces demandes raisonnables et de bon sens. Alors, signez la pétition*, si vous ne l’avez pas déjà fait. Et faites-la signer à tous vos amis généalogistes, historiens et chercheurs. Plus nous serons nombreux, plus grandes seront nos chances d’avoir une loi de progrès.

Jean-François PELLAN

*elle est accessible directement via la page d’accueil du site Internet fédéral : www.genefede.eu

Prendre de la hauteur ?

L’anecdote est authentique : un petit groupe se présente au 22^e étage de la Tour Essor, à Pantin, dans nos locaux ; il pose quelques questions sur la généalogie, observe la vue – panoramique – sur Paris ... et demande s’il est possible de prendre des photos ! C’est vrai qu’elle est belle cette vue sur la capitale : la tour Eiffel, Montmartre, la tour Montparnasse, le périphérique à nos pieds, la Philharmonie en construction sous nos yeux, ... et même, plus loin, le Bourget, quand le temps est clair. Mais, selon la formule bien connue, « Paris n’est pas la France ».

C’est un peu le sens du message adressé par celles et ceux qui nous ont demandé le 1er juin dernier, lors de notre Assemblée générale, de « descendre de l’estrade » (sic). Breton autant que Poitevin, Nordiste autant que Provençal, de Touraine, de Rhône-Alpes ou du Limousin, le membre du Bureau « moyen » serait-il totalement coupé du (vrai) monde (de la généalogie) ? Je ne le crois pas. Perchée dans sa tour, la Fédération prendrait-elle « de haut » les généalogistes et les cercles les plus modestes ? Je ne le crois pas. La robinetterie fédérale serait-elle d’or tandis que nos chauffeurs nous attendent en bas de la tour ? Pas plus ... Car nous n’avons pas de robinetterie dans nos bureaux ... et il arrive même au président national de déplacer des meubles voire de passer l’aspirateur !

Aussi, permettez au nouveau secrétaire général d’affirmer, à la veille de la trêve estivale, que les hommes et les femmes qui composent notre petite équipe sont tous « de bonne volonté ». Ils ont leurs qualités et leurs faiblesses, ont régulièrement des coups de cœur et piquent parfois des coups de gueule. Au-delà du périphérique, nous savons que quand nous ne faisons rien, nous sommes critiqués. Quand nous proposons quelque chose, nous sommes critiqués (sur l’objectif, le coût, les moyens, le rythme, la forme, ...). Quand nous ne communiquons pas, nous sommes critiqués. Quand nous communiquons trop vite, nous sommes critiqués. La critique reste stimulante si elle porte un (contre) projet. Et notre enthousiasme, lui, demeure intact, au service de la cause généalogique, de haut en bas ... et d’ouest en est.

Généalogistes et associations de France, signez (plutôt) notre pétition en ligne ! Venez-nous voir (nombreux) dans la cour des Archives nationales en septembre 2014 ! Revenez (passionnés) au Futuroscope de Poitiers en 2015 ! En généalogie ascendante ou descendante, cultivez (surtout) vos racines ... « Des racines pour créer l’avenir » selon la belle expression inventée pour un colloque dédié à nos jeunes chercheurs et qui devrait voir le jour en mars prochain.

Bonnes vacances de l’Opale à l’Azur,

Christophe DRUGY, Secrétaire général

La Boutique du CGDP

DOCUMENTS GENEALOGIQUES EN VENTE PAR CORRESPONDANCE

Adresser les commandes à
Cercle Généalogique de la Drôme Provençale :
Maison des Services Publics
1 avenue Saint-Martin
26200 MONTELMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus.

Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire.

La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée.

La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STROUPANY (1766-1942) (une famille de nougatières, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENEURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260

Arbres généalogiques

Format 50 x 70 cm

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 4,50 €

Arbre 7 générations 4,50 €

Format 85 x 110 cm

Arbre 11 générations 7,60 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	1000	2000	3000
Prix €	1,65	2,65	3,55	4,65	6,00	7,00

Pour les arbres l'envoi est fait séparément, sous tube, et les frais sont de :

1 à 3 arbres : 5.20 € 4 à 6 arbres : 6.20 € 7 à 9 arbres : 10.00 € 10 à 12 arbres : 11.00 €

Questions / Réponses



Si vous en avez la possibilité, envoyez vos questions/réponses par mail au : cgdp@wanadoo.fr

Quelques consignes :

- Inscrire vos questions / réponses sur une feuille à part si votre courrier comporte plusieurs sujets.
- Les questions /réponses doivent être rédigées très lisiblement (si possible dactylographiées).
- Inscrire les « NOMS » en majuscules et les « Prénoms » en minuscules.
- Toujours indiquer une date, même approximative, ainsi qu'un nom de lieu (ou plusieurs).
- Rester bref dans les questions et prendre modèle sur les autres questions déjà publiées.
- Pour tout courrier concernant cette rubrique, inscrire vos nom, prénom, n° adhérent et le nom du cercle auquel vous êtes affilié.
- Pour les réponses, indiquer le numéro de la question.

Si ces consignes ne sont pas respectées, les questions risquent de ne pas paraître dans notre revue ou de prendre du retard. Merci de votre compréhension.

Quelques abréviations utiles :

°	naissance	fa	filles	asc	ascendance	m	Marraine
B	Baptême	fs	fil	desc	descendance	t	témoin
+	Sépulture ou décès	ca	environ, vers (circa)	P	père	sf	sans filiation
X	mariage	/1700	avant 1700	M	mère		
C	contrat de mariage	1700/	après 1700	p	parrain		
m							

Il n'y a pas de questions et de réponses pour ce trimestre.



Maison des Services Publics
1 avenue Saint-Martin
3^{ème} étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

Notre adresse de messagerie :
cgdp@wanadoo.fr

Notre site Web :
genea26provence.com

Notre Forum :
genea26provence@yahogroupes.fr

Sur Facebook :
facebook.com/cgdp.genealogiste

« La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres »

La Lettre

du

Cercle **G**énéalogique de la **D**rôme **P**rovençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Nadyne CHABANNE-EYRAUD
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X